



# Fonds National REDD+ de la RDC

Vers une mobilisation de la finance climat pour le développement durable de la RDC

## Addendum au Programme REDD+<sup>1</sup>

### Organisation(s) Participante(s)

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

### Objectifs Spécifiques du Fonds

Promouvoir l'alignement dans le pays, des interventions du secteur public et privé, national et international sur les objectifs REDD+.

Sous objectif : « Assurer la transparence et la consolidation de l'information ainsi que l'application de la loi dans les secteurs pertinents pour la REDD+ ».

### Directeur de programme :

Nom : **Dominic Sam**  
Téléphone : **+243 81 555 33 00**  
E-mail : **Dominic.sam@undp.org**

### Chef(s) de file gouvernemental (le cas échéant) :

Nom :  
Téléphone :  
E-mail :

### Titre du programme REDD+ :

Programme d'Appui à la Société Civile

### Numéro du programme :

Programme 8.1

### Coûts du programme :

Fonds : **4 000 000 USD**  
Autre :  
TOTAL (USD) : **4 000 000 USD**

### Lieu du programme :

Province : Echelle nationale  
District(s):  
Chefferie(s):

### Organisations Participantes :

PNUD

### Durée du programme :

Durée totale (en mois) : **48 mois**  
Date de commencement prévue<sup>2</sup> :  
Janvier 2017

<sup>1</sup> Le terme « programme REDD+ » fait référence aux programmes et aux projets. Ce modèle reprend la même structure de la fiche de Programme REDD+ soumise lors de la manifestation d'intérêt de façon plus détaillée et certains éléments additionnels tels que le plan de travail ou le budget par catégorie.

<sup>2</sup> La date de commencement officielle de tout programme REDD+ approuvé correspond au transfert de fonds par le Bureau MPTF.

**Description de l'addendum au programme REDD+** (limitée à 200 mots, dans la mesure où elle sera publiée sur GATEWAY) :

Le programme « appui à la Société civile » contribue à la bonne gouvernance dans la mise en œuvre des investissements REDD+ en RDC en y soutenant la représentation de la Société civile (SC) en lui permettant de jouer pleinement son rôle de (i) relais d'information, d'acteur de plaidoyer, d'observateur et de lanceur d'alarme pour les dysfonctionnements observés dans le processus REDD+, ainsi que de (ii) représentant de la Société Civile dans le Comité de Pilotage du Fonds National REDD+.

L'objectif global du programme est de doter la Société civile congolaise, à travers son réseau national « **Groupe de Travail Climat REDD Rénové** » (GTCRR), du cadre structurel et stratégique nécessaire à une participation efficace, concertée et transparente au processus REDD+ en RDC. Concrètement, il s'agit de : (i) renforcer les capacités internes de ce réseau mais aussi de soutenir son fonctionnement et sa décentralisation d'une part et (ii) l'impliquer dans le processus REDD+ à l'aide d'outils participatifs, de partenariats stratégiques et d'interventions externes ciblées d'autre part. Ces objectifs spécifiques se déclinent en trois produits ci-après : (i) le GTCRR est doté des capacités lui permettant d'avoir une gestion professionnelle, transparente et collégiale, (ii) tous les programmes de réformes et d'investissements pour la REDD+ sont accompagnés d'un engagement civique effectif et (iii) l'engagement de la Société Civile augmente la bonne gouvernance et l'inclusion sociale des efforts REDD+ nationales. Grâce aux appuis reçus, le GTCRR a renforcé le leadership de la Société civile et sa participation dans la gouvernance du processus REDD+ en RDC.

L'exécution de ce programme a révélé cependant, l'incapacité du budget actuel à couvrir tous les besoins financiers tels que prévu initialement à cause des faiblesses dont la prise en compte est nécessaire et urgente. **Avec cet addendum, le budget du programme passe de 2 à 4 millions \$. Ce montant permet de couvrir l'ensemble des besoins du GTCRR dont les actions priorités et critiques représentent 1 million \$.**

Le budget additionnel de l'addendum sera utilisé pour : (i) Renforcer les lignes budgétaires existantes (notamment le fonctionnement du réseau et renforcement de ses capacités de coordination) et (II) Financer des nouveaux besoins (particulièrement la redynamisation et l'extension du réseau ainsi que des mécanismes de suivi des programmes, dont notamment les PIREDD dans leurs différentes localités.

#### Dates d'examen & d'approbation

<b>Soumission au Secrétariat Exécutif</b>	Date :
<b>Examen du Comité Technique</b>	Date :
<b>Approbation du Comité de Pilotage</b>	Date :

#### Signature du Gouvernement Provincial dans le cas d'un Programme REDD+ intégré

I.	Nom du représentant	
	Signature	

#### Signatures des Organisations Participantes et du Président du Comité de Pilotage

I.	Nom du représentant	Dominic Sam
	Signature	
	Nom de l'Organisation Participante	PNUD
	Date	
II.	Nom du représentant	
	Signature	

	<b>Nom de l'Organisation Participante</b>	
	<b>Date</b>	

<b>1. Résumé analytique</b> .....	<b>6</b>
<b>2. Analyse de la situation</b> .....	<b>9</b>
A. Analyse de la situation .....	9
a) <i>Rôle de la société civile dans la phase d'investissement du processus REDD+ en RDC</i> .....	9
b) <i>Défis à relever</i> .....	11
B. Localisation du programme/projet : .....	13
<b>3. Contexte du programme REDD+</b> .....	<b>15</b>
A. Contribution à l'effet « Gouvernance » .....	15
B. Participation des acteurs-clés .....	16
C. Expérience des Organisations Participantes dans le domaine et enseignements retirés.....	17
a) <i>PNUD</i> .....	17
b) <i>GTCRR</i> .....	19
C. Initiatives/programmes existants dans le secteur participant aux mêmes objectifs.....	21
<b>4. Objectifs général et spécifiques et stratégie d'intervention</b> .....	<b>22</b>
A. Objectifs <b>du programme</b> .....	22
B. Stratégie d'intervention .....	23
C. Phases.....	24
D. Partenaires et divisions des tâches.....	24
E. Pérennité des résultats après la fin des financements.....	25
<b>5. Cadre de résultats</b> .....	<b>25</b>
<b>6. Description des activités envisagées, plan détaillé de travail et budget du programme</b> .....	<b>29</b>
A. Description des activités .....	29
B. Plan détaillé de travail relatif au Programme .....	41
C. Budget détaillé du Programme .....	48
<b>7. Méthodologie</b> .....	<b>65</b>
<b>8. Arrangement de gestion et de coordination</b> .....	<b>67</b>
<b>9. Faisabilité, gestion des risques et pérennité des résultats</b> .....	<b>70</b>
<b>10. Gestion environnementale et sociale (risques et mesures d'atténuation)</b> .....	<b>71</b>
<b>11. Contrôle, évaluation et information</b> .....	<b>73</b>
<b>12. Plan de consultation programmé et/ou effectué</b> .....	<b>75</b>
<b>ANNEXES (documents séparés) :</b> .....	<b>77</b>
1) <i>Annexe 1 : Document juridique propre à chaque Agence constituant le fondement juridique des relations avec le Gouvernement de la RDC,</i> .....	77
2) <i>Annexe 2 : Brochure « Accompagner la Société Civile dans le REDD+ en République Démocratique du Congo – Leçons apprises de la feuille de route vers la restructuration du GTCR-R »,</i> .....	77

3) *Annexe 3 : Texte du Rapport à paraître en Septembre 2016 : « La société civile rassemblée pour la REDD+ en République démocratique du Congo - Analyse et enseignements tirés du processus d'engagement et de structuration de la société civile et des peuples autochtones dans le processus REDD+ national (2009-2015) »,..... 77*

## 1. Résumé analytique

1. Le Plan d'Investissement REDD+ de la République Démocratique du Congo (RDC) vise deux impacts majeurs : « (i) répondre efficacement aux moteurs de la déforestation et de la dégradation forestière et (ii) assurer des co-bénéfices de développement pour la société congolaise dans son ensemble : femmes et hommes, adultes et jeunes générations, en milieu urbain aussi bien que rural, issus des communautés locales tout comme des populations autochtones »<sup>3</sup>. Afin d'assurer le succès de l'impact (ii), l'implication directe des bénéficiaires, représentés par la société civile, est un enjeu fondamental. Une plate-forme nationale comme le Groupe de Travail Climat REDD Rénové (GTCR-R) peut donc fournir une avenue puissante et légitime pour une voix forte, cohérente et crédible de la société civile en RDC. **Pour ce faire, le réseau devra disposer** d'un ancrage juridique et institutionnel solide, ainsi que d'une stratégie d'intervention ciblée autour de la phase d'investissement de la REDD+. De 2013 à 2015, le PNUD a accompagné la restructuration de la société civile pour parvenir en Septembre 2015 à l'Assemblée Constitutive du GTCR-R.
2. Un ensemble de défis ont été relevés, et accompagnés de recommandations spécifiques, suite au processus de restructuration. Le présent Programme vise à répondre à ces défis en appuyant la société civile dans sa participation active et stratégique à la REDD+ en République Démocratique du Congo. Tel que spécifié dans les Termes de Référence, ce programme contribue à la bonne gouvernance du programme REDD+ en soutenant la représentation de la société civile. Il permet que la société civile soit en mesure de jouer pleinement son rôle de relais d'information, d'acteur de plaidoyer, d'observateur et de lanceur d'alarme pour les dysfonctionnements observés dans le processus REDD+ et dans la lutte contre la déforestation, ainsi que de représentant de la Société Civile dans le Comité de Pilotage du Fonds National REDD+. Par ses appuis il veut aussi que la société civile soit mieux à même d'élaborer et de faire connaître et prévaloir ses points de vue dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets et programmes, et en particulier dans les processus d'actualisation des politiques, lois, codes et règlements ayant trait à la gestion durable des ressources naturelles.
3. L'ensemble du Programme a pour socle une réflexion commune sur la philosophie du Changement souhaité dans la REDD+. Celui-ci réside dans l'obtention ultime d'un processus REDD+ plus participatif, plus inclusif, et donc plus efficace. Pour ce faire, le programme se repose sur les principes de participation de toutes les parties prenantes dans le processus REDD+ tel que promu par ONU REDD, CAFI et la stratégie nationale REDD+ de la RDC. Il présuppose ainsi qu'un « Réseau national compétent et doté des moyens matériels et fonctionnels de mener à bien sa mission, fournira l'appui nécessaire au processus REDD+ pour atteindre ses objectifs ». **A cet effet, le programme appuie la Société Civile congolaise**, pour que celle-ci devienne un des partenaires solides de la mise en œuvre de REDD+, à travers une stratégie d'intervention ciblée sur le renforcement du réseau au niveau national.
4. Globalement, l'objectif est de doter cette Société civile, à travers son réseau national « Groupe de Travail

---

<sup>3</sup> Plan d'investissement REDD+ de la République Démocratique du Congo, 2015

Climat REDD Rénové » (GTCRR), du cadre structurel et stratégique nécessaire à une participation efficace, concertée et transparente au processus REDD+ en RDC. Concrètement, il s'agit de : (i) renforcer les capacités internes de ce réseau mais aussi de soutenir son fonctionnement et sa décentralisation d'une part et (ii) l'impliquer dans le processus REDD+ à l'aide d'outils participatifs, de partenariats stratégiques et d'interventions externes ciblées d'autre part. Ces deux objectifs spécifiques ont été identifiés de manière participative par le PNUD et le GTCRR. Il en est de même avec les trois produits (résultats) autour desquels s'articule le programme et qui sont les suivants : (i) le GTCRR est doté des capacités lui permettant d'avoir une gestion professionnelle, transparente et collégiale, (ii) tous les programmes de réformes et d'investissements pour la REDD+ sont accompagnés d'un engagement civique effectif et (iii) l'engagement de la Société Civile augmente la bonne gouvernance et l'inclusion sociale des efforts REDD+ nationales.

5. Les Trois produits précités sont déclinés chacun en sous-produits, tel que repris ci-dessous :

- **Produit 1 :** (i) le GTCRR dispose d'un ancrage juridique et d'un système de gouvernance associative efficace, transparente et démocratique et (ii) des partenariats stratégiques innovants et un élargissement organisationnel sont établis et mis en œuvre pour incorporer les nouveaux secteurs-clés de la société civile dans la lutte contre les moteurs de la déforestation, pour une gestion durable du terroir,
- **Produit 2 :** (i) les acteurs concernés du GTCRR participent et effectuent un suivi focalisé de tous les programmes REDD+ pertinents, (ii) la Société Civile se déploie pour assurer l'engagement et le suivi au niveau local, catalysant la participation aux programmes REDD+ novateurs tels que la Province Orientale et autres, et dans les zones d'intervention du FIP et du projet REDD+ de Mai Ndombe ainsi que (iii) la Société civile mobilise les communautés locales (CL) et peuples autochtones (PA) au niveau provincial et local, catalysant l'appropriation et la vision de REDD+ prenant en compte, la dimension IEC.
- **Produit 3 :** (i) le GTCRR dispose de capacités renforcées pour mener à bien le suivi et évaluation du processus REDD+ et pour mettre en œuvre sa stratégie d'intervention et (ii) la coopération étroite avec les peuples autochtones et les communautés forestières engagés dans la conservation et la récupération de la forêt est renforcée.

6. Lancé en janvier 2017, le démarrage effectif des activités n'est intervenu qu'en juillet 2017 à cause de la mise en place tardive de la « Coordination nationale » du GTCRR, interface du programme. En dépit de ce retard, le programme a pu réaliser des progrès substantiels grâce auxquels, le leadership de la Société civile a été renforcé, sa participation (à travers le GTCRR) dans la mise en œuvre du processus REDD+ en RDC sensiblement améliorée et son réseau consolidé. Au nombre de ces progrès figurent : (i) le fonctionnement régulier des organes statutaires de gouvernance du GTCRR suivants dont Comité de pilotage (COPIL), Coordination nationale (CN/GTCRR) et Commission de contrôle (COCO), (ii) le renforcement des capacités de gestion administrative et financière du GTCRR doté désormais, d'un manuel de procédures et d'un logiciel de comptabilité aux standards requis ainsi que (iii) le début du processus de redynamisation des coordinations provinciales renforcées en commodités de fonctionnement (équipements informatiques).

7. Le budget initial du programme est de 2 M\$ sur 48 mois (2017-2020) répartis en deux tranches de 2 ans chacune dont 1,1 M\$ (non conditionnelle) et 0,9 M\$ (conditionnelle). A cause des changements dans le contexte de la mise en œuvre, ce budget ne permet pas de couvrir tous les besoins financiers tels que prévu. Il accuse des faiblesses sur l'ensemble des lignes budgétaires mais avec une ampleur particulièrement forte au niveau des produit 1 et 2 portant respectivement sur le renforcement des capacités de gestion du GTCRR et l'engagement civique effectif des programmes REDD+ en RDC.
8. Cette situation est due : (1) la sous-estimation des coûts de la plupart des activités lors de la conception du programme (salaires de staffs, communication, équipements, participation du GTCRR aux études de faisabilité et de moteurs de déforestation, le fonctionnement des coordinations provinciales, etc.), (2) la suspension du cofinancement de certaines activités (hypothèse du programme) par « Rainforest foundation Norway » (RFN), (3) l'augmentation des coûts des activités suite à l'application de la modalité de « paiement direct » du PNUD, pour faire face au risque de gestion élevé du GTCRR, (4) l'apparition de nouveaux besoins jugés pertinents pour le GTCRR (mobilisation d'expertise ponctuelle, moyen de transport, audits externes, évaluations externes, renforcement, suivi-évaluation et coordination internes des activités du GTCRR, animation des groupes thématiques, etc.). Au regard de cette évolution, il apparaît nécessaire d'opérer des ajustements techniques au document initial du programme avec comme conséquence, la mobilisation des ressources additionnelles.
9. Le présent document constitue l'addendum au programme d'appui à la Société civile. Sans en modifier les éléments structurants (théorie de changement, stratégie d'intervention, objectifs et résultats), il intègre tous les ajustements techniques et, par conséquent, justifie la nécessité de revoir l'enveloppe budgétaire initiale du programme à la hausse. **Avec cet addendum, le budget du programme passe de 2 à 4 millions \$. Ce montant permet de couvrir l'ensemble des besoins du GTCRR dont les priorités représentent 1 million \$.**
10. Le budget additionnel de l'addendum sera utilisé pour :
  - Renforcer les lignes budgétaires existantes : (i) fonctionnement des organes de gouvernance du GTCRR, (ii) participation aux études de faisabilité y compris sur les moteurs de déforestation, (iii) fonctionnement des coordinations provinciales, (iv) facilitation des consultations menées par le GTCRR à Kinshasa et en provinces, (v) participation du GTCRR aux réunions et forums (nationaux et internationaux) sur le processus REDD+ et (vi) formations des experts du GTCRR et capacitation technique (formations) des experts du GTCRR ,
  - Financer des nouveaux besoins (i) redynamisation, renforcement et suivi de mise œuvre des activités des coordinations provinciales, (ii) planification des activités du GTCRR, (iii) mobilisation de l'expertise ponctuelle spécialisée, (iv) exercices comptables, évaluation et audits externes, (v) création et fonctionnement de nouvelles coordinations dans les provinces à PIREDD, (vi) observations indépendantes & suivi de respects de sauvegardes, (vii) participation aux activités des autres programmes (élaboration des Plans de Développement, analyses sectorielles ainsi que (viii) mise en œuvre du plan de communication du GTCRR et de la commission IEC de GTCRR.
11. Le programme est mis en œuvre selon la « modalité d'exécution directe » (DIM) par le PNUD, en étroite collaboration avec le GTCRR qui en est le bénéficiaire direct. Dans le choix des approches de gestion et de mise en œuvre du programme, la fiabilité a été un facteur important afin de trancher pour un



renforcement de fonds de la société civile et un soutien à son fonctionnement plutôt qu'à des activités terrain. Ceci permettra d'assurer la pérennité du Réseau lui-même, et à l'avenir d'assurer un meilleur contrôle des calendriers, d'éviter des glissements et de s'assurer de la pertinence et de l'adéquation des actions proposées.

12. La durabilité Institutionnelle est ancrée dans l'approche du programme du fait de la forte attention portée aux organes de gouvernance du Réseau mais aussi à l'appui à la décentralisation, au renforcement de l'expertise, des moyens et à la motivation des acteurs de la Société Civile. Par ailleurs, une attention particulière sera portée à la durabilité des plateformes de concertation, sur base des lignes directrices établies via le projet Tier2 en 2016.
13. Les principes de participation, de responsabilisation et d'inclusion promus par le programme visent à assurer la pérennité de ses acquis et produits, afin que l'ensemble des membres du GTCR-R se reconnaissent et bénéficient de cette structure renforcée et du professionnalisme acquis.

## **2. Analyse de la situation**

### **A. Analyse de la situation**

#### **a) Rôle de la société civile dans la phase d'investissement du processus REDD+ en RDC**

14. Le Plan d'Investissement REDD+ de la RDC 2015 - 2020, présente une vision de développement globale pour une transition sur le long terme vers une économie verte. Ses objectifs sont ambitieux, multisectoriels et transversaux, et visent deux impacts majeurs : « (i) répondre efficacement aux moteurs de la déforestation et de la dégradation forestière et (ii) assurer des co-bénéfices de développement pour la société congolaise dans son ensemble : femmes et hommes, adultes et jeunes générations, en milieu urbain aussi bien que rural, issus des communautés locales y compris des populations autochtones »<sup>4</sup>. Afin d'assurer le succès de l'impact (ii), l'implication directe des bénéficiaires, représentés par la société civile, est un enjeu fondamental.
15. Le Groupe de Travail Climat REDD - Rénové (GTCR-R) est un large réseau national représentant plus de 480 organisations de la société civile membres dans le cadre du processus REDD+ et 600 organisations sympathisantes localisés directement sur le terrain et disposant d'une bonne connaissance des contextes locaux d'une position privilégiée leur permettant de relayer l'information sur la nature et les causes de la déforestation et de la dégradation des forêts mais aussi sur la mise en œuvre de la REDD+ et ses conséquences. Le GTCR-R permet ainsi d'assurer la prise en compte des faits du terrain dans les discussions nationales et de servir de relais entre ces dernières et les communautés locales et peuples autochtones à la base. A cause de ces atouts majeurs, le GTCR-R peut faire de la REDD+ un véritable outil de développement en faveur des communautés locales.

---

<sup>4</sup> Plan d'investissement REDD+ de la République Démocratique du Congo, 2015

16. La participation de la société civile peut être évaluée en se référant aux standards établis par le Programme ONU-REDD dans son *Règlement intérieur et directives opérationnelles*<sup>5</sup> et dans son *Guide Opérationnel sur l'engagement des Peuples Autochtones et autres communautés dépendant de la forêt*<sup>6</sup>. Ce guide comporte des éléments forts et clairs pour les programmes nationaux et met en avant, entre autres, les fonctions-clés de la participation de la Société Civile que ce programme a vocation à développer, à savoir la représentation, la participation et la bonne gouvernance de la Société Civile dans la REDD+. C'est en ce sens que le Guide Opérationnel souligne la nécessité de l'engagement entier de la Société Civile dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du processus REDD, ainsi qu'une planification régulière des consultations afin de permettre de prendre en compte les inquiétudes qui se développent chez la société civile et les Peuples Autochtones. Enfin, le respect du principe du Consentement Libre et Informé Préalable, ou Consentement Préalable Libre en Connaissance de Cause tel que défini par l'ONU-REDD<sup>7</sup>, doit être à la base du fonctionnement de la REDD+ : c'est ainsi par des consultations continues que le GTCR-R peut assurer la représentation des intérêts de ses membres, que ceux-ci expriment lors des assemblées générales et des échanges quotidiens au sein du réseau.
17. L'expérience montre que sans un processus profond de consultations et de dialogue continu, les différentes politiques nationales peuvent s'avérer être une source de conflits (établissement de zones de conservation sans consultations des communautés locales par exemple, menant à des conflits sur le foncier et l'utilisation des terres, tel qu'à Itombwe<sup>8</sup> ou dans le Parc National du Kahuzi Biega<sup>9</sup>) ou d'inefficacité des politiques mises en places<sup>10</sup>, voire une contradiction avec les normes internationales en matière de droits des populations autochtones<sup>11</sup>.
18. Une plate-forme nationale comme le GTCR-R peut donc fournir une avenue puissante et légitime pour une voix forte, cohérente et crédible de la société civile en RDC. Les priorités du plaidoyer du GTCR-R, telles que mentionnées plus loin dans ce chapitre, reflètent les préoccupations des communautés et permettent ainsi de les intégrer dans les politiques et mesures REDD+ en RDC. Cette intégration est indispensable à l'harmonisation de ces dernières avec les besoins et les modes de vie des communautés locales, permettant d'ancrer la REDD+ dans l'ensemble du pays et d'assurer son appropriation jusqu'à l'échelon local, là où seront effectivement mises en œuvre les activités REDD+, garantissant ainsi sa pérennisation.

---

<sup>5</sup> [http://www.unredd.net/index.php?option=com\\_docman&view=document&category\\_slug=policy-board-86&alias=584-programme-ONU-redd-reglement-interieur-et-directives-operationnelles-584&Itemid=134](http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&view=document&category_slug=policy-board-86&alias=584-programme-ONU-redd-reglement-interieur-et-directives-operationnelles-584&Itemid=134)

<sup>6</sup> [http://www.unredd.net/index.php?view=document&alias=4236-guide-operationnel-du-programme-ONU-redd-engagement-des-peuples-autochtones-et-autres-communautes-dependant-de-la-foret-4236&category\\_slug=working-documents-976&layout=default&option=com\\_docman&Itemid=134](http://www.unredd.net/index.php?view=document&alias=4236-guide-operationnel-du-programme-ONU-redd-engagement-des-peuples-autochtones-et-autres-communautes-dependant-de-la-foret-4236&category_slug=working-documents-976&layout=default&option=com_docman&Itemid=134)

<sup>7</sup> Les « principes de consultation et de consentement constituent ensemble une norme spéciale qui protège des droits substantiels des peuples autochtones et en permet l'exercice. Elle complète ces droits substantiels, notamment le droit à la propriété ... et d'autres droits susceptibles d'être affectés par la mise en valeur et l'extraction des ressources naturelles, et contribue à leur donner effet », *Directives concernant le CPLCC*, ONU-REDD, Janvier 2013

<sup>8</sup> *The State of the Rainforest*, Rainforest Foundation Norway, 2014

<sup>9</sup> *Heading Towards Extinction? Indigenous Rights in Africa : the Case of the Twa of the Kahuzi-Biega National Park, Democratic Republic of Congo*, Albert Barume, IWGIA, 2000

<sup>10</sup> IEG (2013) *Managing Forest Resources for Sustainable Development: An Evaluation of World Bank Group Experience* IEG, Washington, DC

<sup>11</sup> *Rapport d'Enquête – RDC, Appui transitoire à une opération de crédit au redressement économique (TSERO) (Don IDA No H 1920-DRC) et Projet d'urgence de soutien au processus de réunification économique et sociale (PUSPRES) (Crédit No 3824-DRC et Don No H 064- DRC)*, Panel d'Inspection de la Banque Mondiale, 2007 [http://ewebapps.worldbank.org/apps/ip/PanelCases/37-Rapport%20d%E2%80%99Enqu%C3%AAt%20\(Fran%C3%A7ais\).pdf](http://ewebapps.worldbank.org/apps/ip/PanelCases/37-Rapport%20d%E2%80%99Enqu%C3%AAt%20(Fran%C3%A7ais).pdf)

## b) Défis à relever

19. La plateforme créée initialement en 2009 se nommait GTCR (Groupe de Travail Climat REDD). Ce n'est qu'après un long processus de restructuration qu'elle est devenue, sur base d'une Assemblée Générale et d'un vote à la majorité, le GTCR-R, dit « rénové ». En effet, rapidement après sa création, la plateforme originale (GTCR) a connu des conflits internes, qui sont allés jusqu'à sa scission en deux GTCR et qui ont empêché un fonctionnement optimal de sa structure. Dans un contexte politique national déjà difficile, et face à la diversité de ses membres au travers du territoire, il est entré dans une phase de crise de fonctionnement et de légitimité interne et externe.
20. En 2013, après 5 ans de travail et tandis le processus REDD+ nationale évoluait vers la phase de réformes et d'investissements, le GTCR a entamé une réforme institutionnelle et stratégique interne afin de s'adapter à l'évolution du chantier REDD+. Durant les deux années qui ont suivi, le PNUD et la Rainforest Foundation Norway (RFN) se sont engagés aux côtés de la société civile et des peuples autochtones pour accompagner la restructuration du GTCR, désormais GTCRR afin de le professionnaliser et de permettre à ses membres d'adopter une stratégie et une structure adéquates à leurs objectifs dans le cadre de la REDD+. La responsabilisation issue de ce processus de réflexion interne a été l'un des garants de la réussite de la feuille de route. Cet accompagnement par le PNUD et la RFN s'est inscrit dans le cadre d'un accompagnement à long terme de la société civile dans la REDD+ par des financements norvégiens : la RFN, via des financements NORAD et NICFI, soutient en effet le GTCR depuis sa création, tandis que l'accompagnement PNUD, sur fonds Tier2 norvégiens, est venu compléter et améliorer ce suivi à partir 2013 jusqu'à fin 2016.
21. Le résultat a été une nouvelle configuration institutionnelle et un plan stratégique, ainsi qu'une dénomination plus moderne qui capture cette évolution : GTGR-R. A ce jour, il compte 480 organisations membres signataires et un total de 600 organisations associées à travers l'ensemble du pays. Il s'agit donc aujourd'hui de capitaliser sur ce succès en accompagnant la professionnalisation de ce réseau restructuré afin d'en asseoir la légitimité mais aussi et surtout de permettre une participation aux diverses étapes des investissements REDD+ de manière coordonnée et transparente (fonctionnement interne), technique et pertinente (renforcement de capacités), et représentative (participation aux organes de décisions).
22. Un ensemble de défis ont été relevés, et accompagnés de recommandations spécifiques, suite au processus de restructuration. Ceux-ci ont été capitalisés dans le rapport final de leçons apprises co-publié par le PNUD et la RFN en Septembre 2016<sup>12</sup>, et dont le texte (provisoire) est en annexe. Le présent Programme vise à répondre à ces défis qui peuvent être regroupés sous trois thèmes majeurs :
  - *Fonctionnement interne* : La nouvelle politique d'ouverture du GTCR-R est saluée par les acteurs de la REDD+. Elle permet d'une part de renforcer la représentativité du réseau, mais aussi d'élargir les compétences de la société civile dans la REDD+ en intégrant des acteurs plus actifs sur d'autres secteurs clés de la REDD+ tels que l'énergie ou l'agriculture. Cependant, face à l'engouement, la définition de critères d'adhésion et le passage des organisations à un examen de leur qualité de

---

<sup>12</sup> La société civile rassemblée pour la REDD+ en République démocratique du Congo, Analyse et enseignements tirés du processus d'engagement et de structuration de la société civile et des peuples autochtones dans le processus REDD+ national (2009-2015) – PNUD, ONU-REDD, RFN, Septembre 2016

membre ou de leur candidature, ainsi que la coordination des acteurs au niveau national sont indispensables pour éviter le phénomène d' « ensemble vide », c'est à dire un réseau regroupant des OSC inactives, externes à la problématique et non pertinentes lorsque des actions collectives sont à mener. D'autre part, la formation de partenariats avec des organisations actives dans des secteurs actuellement moins couverts mais pourtant stratégiques tels que l'énergie ou l'agriculture pourront être des atouts pour la société civile. Cette approche a été validée par le GTCRR, et devra faire l'objet d'une attention toute particulière dans le fonctionnement interne du Réseau. Le soutien à la structure s'accompagnera ainsi d'une attention accrue à la bonne gouvernance interne. La gestion de la base de données des membres et d'un registre, la mise en place d'une cotisation raisonnable adaptée aux moyens des membres, seront des tâches primordiales pour la coordination. En tant que réseau de la Société Civile, le GTCRR est lui-même constitué d'organisations ou de réseaux expérimentés dont l'expérience peut être partagée. Il est donc possible et nécessaire de capitaliser sur leur savoir-faire, et de s'inspirer de leur expérience pour l'adapter au niveau national. La communication et l'adoption d'outils adaptés seront également une clé du bon fonctionnement interne du Réseau. L'établissement d'un plan de communication doit être une priorité de la Société Civile.

- *Représentativité* : La représentativité de la société civile est le socle de sa légitimité et de sa raison d'être, puisque son rôle est de représenter les communautés locales et les populations autochtones dans le processus REDD+. Cette représentativité peut recouvrir différents critères à savoir : le genre, l'appartenance à un groupe ethnique, l'âge, l'origine géographique, mais aussi les compétences de chaque organisation ou individu. Le processus de restructuration, que ce soit lors des consultations menées parmi les membres ou lors de l'atelier national, a clairement mis en avant le besoin de renforcer une pleine représentativité au sein du GTCRR et des plateformes de la société civile en général. Les critères de participation de la société civile seront donc renforcés via ce programme, assurant une pleine représentation des femmes, des populations autochtones, et des jeunes. La question de la représentativité se pose également en ce qui a trait à l'élargissement des compétences du GTCRR par l'ouverture à des acteurs externes. La collaboration accrue avec d'autres organisations de la Société Civile jusqu'à présent hors au GTCRR mais actives dans des piliers clés de la REDD+, telles que les organisations paysannes par exemple, fera l'objet d'une attention particulière.
- *Renforcement de capacités* : La légitimité de la Société Civile passe également par une véritable professionnalisation du réseau et par l'instauration d'un mode de gouvernance clair et transparent. Face aux autres acteurs de la REDD+, la légitimité du réseau se manifeste par la présentation de représentants compétents et par l'utilisation stratégique des compétences présentes au sein du réseau. Pour ce faire, il est indispensable de cartographier plus en avant les nombreuses compétences de ses membres. Le fonctionnement du réseau doit en effet reposer sur l'utilisation et la valorisation de toutes les capacités qui le nourrissent à travers ses membres, non seulement dans la capitale mais aussi en province. La base de données de compétences ouvre la question de l'utilisation de ces dernières, à prendre en compte dans la stratégie nationale de la société civile. Quelques pistes ont ici été explorées : en premier lieu, la société civile devrait être encouragée à réorganiser le travail de ses commissions thématiques et à prioriser ces dernières sur base des objectifs premiers du plaidoyer et de la possibilité de créer des synergies pertinentes, de façon à mobiliser efficacement les membres et organisations dans le but d'apporter des inputs techniques sur ces différents sujets. Egalement, les

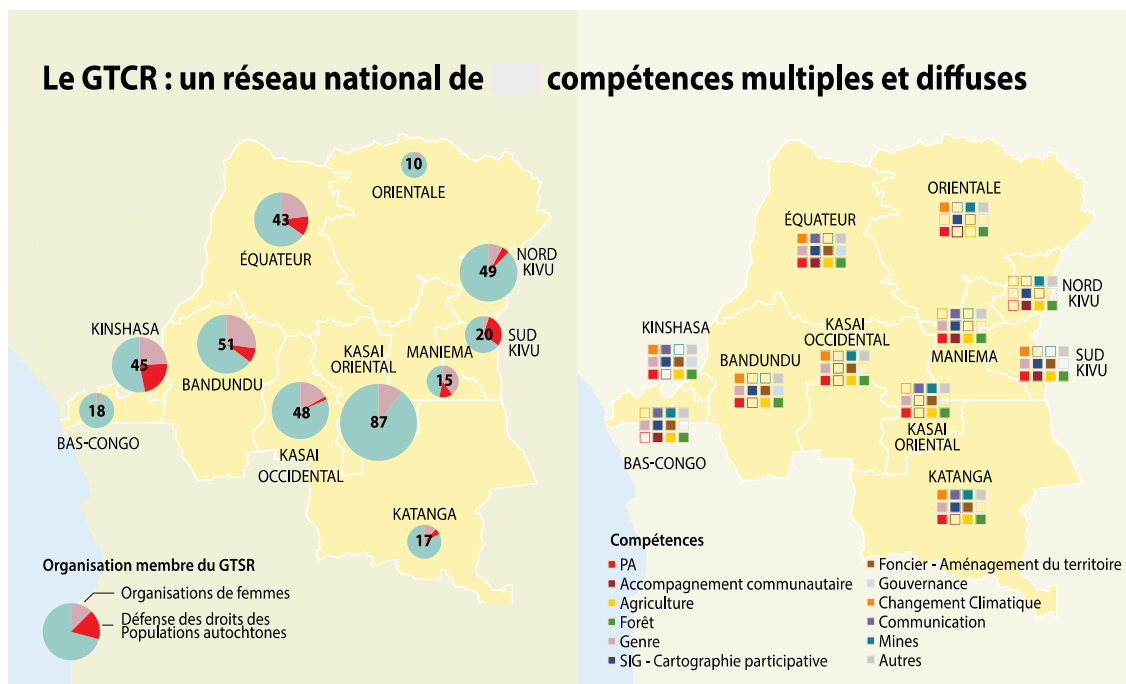
membres eux-mêmes ont suggéré que soient ouverts des appels d'offre transparents lorsque le réseau a besoin de faire recours à ses membres pour une activité quelconque. Les membres les plus compétents sur le sujet seraient alors sollicités. Dans le cadre d'un processus complexe tel que la REDD+, un renforcement des capacités est alors indispensable pour permettre aux organisations de participer de façon pleine et effective.

- *Décentralisation de la participation aux différents programmes REDD+ dans le cadre d'une stratégie d'intervention claire et ciblée* : Le maintien, le renforcement et à l'appropriation d'une vision sur la REDD+ au sein du réseau, et l'adoption d'une stratégie d'intervention stratégique sont des priorités pour le GTCRR au niveau national, mais aussi dans le cadre d'une décentralisation nécessaire de sa participation au processus REDD+. Il s'agit du besoin d'une réflexion sur les rôles et responsabilités au sein du réseau. Cette réflexion est particulièrement opportune au moment de l'entrée dans la phase d'investissement. La clarification des rôles de chacun (organes et membres) aux divers niveaux (national, provincial, local), permettra ainsi au réseau d'intervenir de façon stratégique. Il est recommandé que ce travail commence dès la plateforme mise en place, les organes institués, et les employés de la coordination nationale recrutés, afin de ne pas perdre l'opportunité d'agir concrètement dans la REDD+ après cette période de travail interne. D'autre part, le processus REDD+ en RDC couvre 8 piliers sectoriels ainsi que l'ensemble du territoire via ses chantiers nationaux qui abordent la déforestation sous l'angle de ses moteurs et s'étend donc sur les divers secteurs impactant la forêt. Il est donc primordial pour la Société Civile de définir une stratégie d'intervention ciblée sur les priorités de son plaidoyer. Ceci fait écho aux spécificités de la phase d'investissement de la REDD+, multisectorielle et à plusieurs échelles. Le risque, expérimenté par le passé, est en effet pour le réseau de se disperser et de ne pas parvenir à développer les capacités techniques et à former les compétences spécifiques nécessaires à des interventions efficaces. La stratégie d'intervention ciblée doit être définie par étapes, en se concentrant peu à peu sur les sujets qui sont maîtrisés. Pour ce faire, le réseau peut déjà s'appuyer sur de fortes connaissances et compétences internes, tant dans la gestion de réseaux locaux à la base ou dans les approches participatives (surtout en province) que dans des domaines spécifiques, certains membres étant déjà particulièrement actifs et compétents sur des sujets tels que la réforme foncière, ou sur des outils indispensables tels que la cartographie participative. Cette stratégie d'intervention permettra au Réseau de jouer pleinement son rôle de représentant de la société civile, ce qui n'a pu être fait durant ces deux années de travail interne, la tenue d'un tel processus de restructuration étant extrêmement prenant en termes de ressources humaines, matérielles. Le Réseau sera également en mesure de jouer le rôle fondamental qu'il a obtenu dans le Comité de Pilotage du Fonds National (l'organe décideur du processus d'investissement REDD+ en RDC), et de fonctionner correctement pour assurer le plein engagement de la plateforme à travers une communication efficace, des consultations, une préparation et une participation pleine au processus REDD+.

## **B. Localisation du programme/projet :**

23. Le GTCRR est un réseau national représentant les organisations de la société civile dans le cadre du processus REDD+. Ses 480 OSC membres sont répartis sur l'ensemble des 11 anciennes provinces, et qui devront être cartographiés sur les 26 à venir selon la nouvelle division territoriale administrative de la

République Démocratique du Congo. Il dispose de 3 organes nationaux de gestion dont la coordination nationale basée à Kinshasa, le comité de pilotage et la commission de contrôle. Chacune des anciennes provinces dispose également d'un Comité Provincial d'Orientation et d'une Coordination Provinciale chargés d'assurer le lien avec les membres jusque dans les territoires les plus reculés. Ce fonctionnement en réseau permet donc au GTCRR de représenter la société civile à l'échelle nationale dans le processus REDD+.



### 3. Contexte du programme REDD+

#### A. Contribution à l'effet « Gouvernance »

25. Le Plan d'Investissement REDD+ rappelle qu'il est nécessaire de recréer un climat de confiance dans un contexte de capacités limitées, de faible présence de l'Etat en particulier dans les zones forestières, et de faible gouvernance à tous les niveaux. Ceci est tout particulièrement le cas au niveau des institutions locales, au travers de la création ou de la refondation de cadres de concertation entre acteurs gestionnaires et acteurs utilisateurs de ces ressources, en lien avec les Entités Territoriales Décentralisées, (provinces et chefferies ou secteurs) et les Entités Déconcentrées (les Territoires, groupements et localités) et les chefferies coutumières. Ces diverses entités ont en effet besoin de se doter d'une vision dynamique, globale et commune du devenir de leur espace. Ceci nécessite un appui au dialogue multisectoriel et multi-acteurs pour une représentation partagée de l'espace commun, une identification des usages souhaitables des sols, une identification des besoins d'infrastructures et d'équipements collectifs, une réflexion sur les alternatives techniques durables, et un appui à la mise en œuvre de ces alternatives dans les espaces privilégiés.
26. Le renforcement des capacités doit permettre la participation effective et efficace de toutes les parties prenantes, femmes et hommes, populations locales et peuples autochtones, aux objectifs de la REDD+. Cette participation garantira la transparence, l'équité et la traçabilité dans la mise en œuvre des activités, dans le suivi et évaluation de ces dernières et le partage adéquat des bénéfices.
27. C'est dans l'objectif de répondre à cette problématique que le présent Programme a été formulé. **Il vise à contribuer** à l'effet 8 du Plan d'Investissement REDD+ de la RDC suivant : « la bonne gouvernance est assurée permettant une mise en œuvre effective, transversale et intégrée, transparente, équitable et durable de REDD+, basée sur les résultats, et intégrant l'information, la consultation, la participation et l'appropriation de toutes les parties prenantes, y compris équitablement entre les femmes et les hommes ».
28. La mise en effectivité d'une structure de gouvernance solide, représentant notamment les femmes, les jeunes et les peuples autochtones, à travers le GTCRR permettra en effet d'assurer le dialogue multi-sectoriel et multi-acteur. En ce sens, le présent programme permet également de répondre transversalement aux différents piliers REDD+, car la Société Civile pourra agir sur de nombreux chantiers, en fonction des agendas et des priorités qu'elle établira de manière stratégique.
29. L'objectif de partenariat en matière de Gouvernance dans la LOI (Letter of Intent), signée le 22 avril 2016 entre le Gouvernement de la RDC et CAFI dans le cadre du Plan d'investissement du Fonds National REDD+ est de promouvoir l'alignement dans le pays des interventions du secteur public et privé, national et international sur les objectifs REDD+ d'une part; et; d'assurer la transparence et la consolidation de l'information ainsi que l'application de la loi dans les secteurs pertinents pour la REDD+. d'autre part. Afin d'atteindre cet objectif, l'engagement du pays d'ici 2020 traduit en termes de jalon consiste à définir d'ici 2020 ; D'ici 2020, une politique d'alignement des interventions domestiques et extérieures sur les objectifs

de la Stratégie- cadre nationale REDD+ et du Plan d'Investissement REDD+. Par ailleurs, dans la LOI, il existe aussi des jalons intermédiaires pertinents fixés pour 2018 et doivent donc être définis.

30. La société civile doit donc être en mesure de participer à cet objectif, et notamment, d'ici 2020, aux jalons intermédiaires pertinents fixés à 2018:
- Participer activement à la réalisation des études des facteurs (moteurs) de déforestation et de dégradation des forêts dans les zones ciblées par les programmes intégrés (Collecte des données, information des réalités sur terrain, critique des analyses par le bureau d'études sélectionné).
  - Elaborer un guide méthodologique de manière participative précisant les pratiques à suivre en matière de consultations dans la mise en œuvre des programmes intégrés, et en relation avec les outils REDD+ ; (ceci est couvert par le projet Tier2, voir section suivante)
  - Renforcer la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale appropriés, au travers de l'opérationnalisation des plateformes de concertation multi-acteurs et multi-sectorielles pertinentes (telles que les Conseils Agricoles Ruraux de Gestion), au mandat élargi, dans le cadre des programmes intégrés ;
  - Faire une Analyse détaillée des risques, d'ici à la fin 2016, réalisée en concertation avec les parties prenantes pertinentes, et mise en œuvre de mesures d'atténuation spécifiques et efficaces visant à assurer la transparence, la redevabilité et la bonne gouvernance dans la gestion fiduciaire, y compris dans la mise en œuvre du portefeuille d'interventions de la Stratégie-cadre nationale et du plan d'investissement national REDD+.
31. Le renforcement de la Société Civile prévu dans ce programme permettra également de fournir une base aux membres du GTCRR pour avoir un impact positif dans les autres effets du Programme REDD+ de la RDC.

## **B. Participation des acteurs-clés**

32. Dans le cadre d'une gouvernance participative et du dialogue multi-acteur et multi-sectoriel qui est mis en œuvre dans le processus REDD+, le GTCR-R sera amené à collaborer avec des acteurs-clés contribuant également à une bonne gouvernance, à savoir : le Gouvernement, par des échanges continus sur les politiques et mesures en développement, l'ensemble des Organisations Participantes du programme REDD+, mais également le secteur privé intervenant éventuellement dans la REDD+. La transversalité de l'action de la société civile est donc une notion clé à retenir : la collaboration de la société civile ne doit pas se limiter à un cercle restreint mais bien répondre aux exigences d'un processus multi-acteur et multisectoriel. Un accent particulier sur la participation sera donc mis dans ce programme. Le deuxième résultat visé par ce Programme répond à cette exigence de participation et permettra de mettre le GTCR-R en contact régulier avec les acteurs de la REDD+.
33. De plus, dans le cadre du soutien fonctionnel apporté au GTCR-R, celui-ci sera encouragé à développer des partenariats stratégiques hors de son réseau, intégrant un plus grand nombre d'organisations de la société civile actives dans le REDD+. Le GTCRR prévoit déjà cette disposition en offrant une ouverture, et ce tout en restant respectueux de ses textes juridiques, aux autres réseaux et organisations de la Société civile



congolaise y compris ceux dits « religieux » ou « confessionnels ». En effet, les Statuts et Règlement intérieur du GTCRR définissent clairement les conditions et les modalités d'adhésion sur base de consentement de chaque structure qui adhère à sa vision, ses valeurs et ses principes. C'est dans cette perspective que le GTCRR a déjà entamé quelques actions concrètes visant à renforcer son partenariat avec l'Eglise catholique (Caritas & CENCO/CERN). En ce qui concerne l'Eglise protestante, des contacts sont déjà établis via la Direction Nationale de l'Eglise du Christ au Congo et la « Coordination provinciale du GTCRR/Orientale » afin d'évaluer les possibilités de collaboration avec la 14ème CBCN (Communauté Baptiste du Congo Nord/Bas-Uélé) soutenue par les missionnaires de l'Union Baptiste Norvégienne. Par ailleurs, La Commission Episcopale pour les Ressources Naturelles de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO), (membre du réseau sous régional africain de l'Eglise Catholique regroupant un grand nombre de pays de l'Afrique Centrale), travaille avec le GTCRR pour un coaching de structures de l'Eglise sur le processus REDD et les thématiques y relatives. La participation des acteurs du GTCRR et de CERN/CENCO aux travaux de la COP 22 ainsi qu'à sa restitution à Kinshasa est une illustration de cette belle collaboration entre les structures intervenant déjà dans la lutte contre le réchauffement climatique en RDC.

### **C. Expérience des Organisations Participantes dans le domaine et enseignements retirés**

#### **a) PNUD**

34. De 2013 à 2015, après 5 ans de travail et tandis le processus REDD+ nationale évoluait vers la phase de réformes et d'investissements, le PNUD s'est engagé dans un travail d'accompagnement de la société civile congolaise par le soutien à sa réforme institutionnelle et stratégique interne afin de s'adapter à l'évolution du chantier REDD+. En 2013, à l'initiative des membres eux-mêmes, il a d'abord financé une auto-évaluation qui a mis en exergue les défis et opportunités du GTCR. Ces assises ont permis de développer - dans une démarche participative – des recommandations concrètes ainsi qu'une proposition de projet de feuille de route au niveau central, provincial et local, pour le renforcement et la restructuration de plateforme. Durant les deux années qui ont suivi, le PNUD a consacré ses ressources matérielles et humaines à soutenir la démarche de restructuration d'un point de vue financier mais également technique en termes de bonne gouvernance et de suivi rapproché des activités, dédiant un poste à 70% à la Société Civile. Aux côtés des communautés locales et des peuples autochtones, il a guidé le réseau vers sa professionnalisation au travers d'une feuille de route globale (mise en place d'une structure de gouvernance intérimaire, recrutement de consultants nationaux et internationaux, organisation de consultations dans les 11 provinces de la République Démocratique du Congo, coordination d'études transversales sur la communication et les besoins en renforcement de capacités, atelier final de validation du processus). La responsabilisation issue de ce processus de réflexion interne a été l'un des garants de la réussite de la feuille de route. Le résultat a été une nouvelle configuration institutionnelle et un plan stratégique pour son réseau national REDD+, le Groupe de Travail Climat REDD (GTCR), ainsi qu'une dénomination plus moderne qui capture cette évolution : GTGR-Rénové. A ce jour, il compte 480 organisations membres signataires et un total de 600 organisations sympathisantes, c'est à dire participant aux consultations et soutenant les efforts collectifs de la plateforme de façon ponctuelle sans être encore membre, à travers l'ensemble du pays. Il s'est également doté d'une structure de gouvernance, de représentants élus, ainsi que de statuts légaux. L'ensemble de l'approche participative

adoptée et des étapes menées, de l'auto-évaluation du réseau aux études et consultations sur terrain, jusqu'à l'atelier national ayant rassemblé des représentants de toutes les provinces et respectant des critères de représentativité liés au genre, à l'origine ethnique, géographique et à l'âge, ont donné naissance à un ensemble de leçons apprises partagées au sein de l'ONU-REDD pour tous les pays engagés dans le processus REDD+.

35. Notamment, le rapport "La société civile rassemblée pour la REDD+ en République Démocratique du Congo ; Revue et leçons apprises du processus d'engagement et de structuration de la société civile et des peuples autochtones dans le processus REDD+ national (2009-2015)", à paraître en Septembre 2016, présente une série de leçons apprises pour les Partenaires Techniques et Financiers de la Société Civile que le PNUD saura mettre à contribution pour assurer un accompagnement efficace du GTCRR :

- *Garantir l'indépendance de la société civile* : Jusqu'à ce jour, la grande majorité des financements et de l'accompagnement des OSC autour de la REDD+ en RDC provient de la Norvège (NICFI) via RFN. Les autres soutiens à la société civile, tels que celui de DFID via Forest Peoples Programme, sont ponctuels et s'inscrivent plutôt dans une approche-projet. Or le plaidoyer national, international et local à mener sur la REDD+ est continu et demande un appui technique sur le long terme. L'appui amené en ce sens par le PNUD de 2013 à 2015 dans le processus de restructuration, a permis d'apporter une diversité d'appui au GTCR-R et d'ouvrir de nouvelles portes de réflexion au réseau, en lien avec les opportunités REDD+ actuelles : échanges plus intenses avec le PNUD sur le processus et son analyse politique, retours réguliers sur les actions en cours, et réunions d'informations ponctuelles,
- *Proposer un soutien technique et un suivi rapproché* : tel que spécifié dans les défis, l'accompagnement sur le long-terme de la société civile par plusieurs bailleurs est un facteur extrêmement important de sa stabilisation. La société civile demande un suivi rapproché, continu, et la mise à disposition de ressources humaines dédiées de la part du partenaire. La compréhension des dynamiques internes de la Société Civile, l'échange régulier avec plusieurs interlocuteurs et la réactivité face aux préoccupations qui ne manquent pas de subvenir, sont des atouts clés pour un Partenaire Technique et Financier engagé et efficace dans son accompagnement,
- *Assurer une collaboration inter-bailleurs* : la coordination entre partenaires de la société civile est également essentielle. Trop souvent les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) n'ont que peu de contacts entre eux, accompagnant les OSC au travers d'indications contraires, de procédures ou d'activités se superposant sans être harmonisées, de calendriers incompatibles, etc. Un véritable effort a été fait dans ce sens dès le début du processus de restructuration, RFN et le PNUD ayant assuré une communication et un co-accompagnement de la feuille de route. Si possible, l'harmonisation des procédures doit également être encouragée par la mise en œuvre par exemple d'un audit conjoint.
- *Permettre une bonne gestion des fonds par la société civile* : la question de la gestion des fonds versés à la société civile s'est posée à maintes reprises, les PTF ayant chacun des exigences strictes quant à la sélection de l'organisation gestionnaire des fonds, puis à la gestion financière elle-même. Dans le cadre de ce processus de restructuration, la gestion du comité ad-hoc étant intérimaire et le GTCR alors divisé, il était impossible de confier la gestion budgétaire au réseau lui-même, inexistant alors en tant que structure unique. Des OSC membres des deux GTCR ont alors dû être choisies, et chacun des bailleurs (RFN et PNUD) a donc sélectionné comme structure gestionnaire des fonds la structure principale de chacune des deux branches. Cette double gestion financière a été à la source de

nombreuses difficultés de coordination. Le GTCRR disposera donc d'une structure propre et de sa coordination nationale, dans laquelle le Secrétariat sera composé d'un chargé de finances et administration, et d'un comptable, à même d'assurer une gestion financière unifiée,

- *Proposer des délais et des mécanismes de participation adaptés* : La question de la participation est centrale dans la mise en œuvre de la REDD+. C'est en effet la mise en œuvre de mécanismes de participation adaptés au contexte, à l'objet et à la diversité de la société civile, qui peuvent garantir la véritable appropriation du processus et l'adéquation de la REDD+ aux objectifs de développement qu'elle s'est fixée. L'application spécifique du type de consultation menée et de son échelle fera l'objet d'une définition prochaine, avec la société civile, dans le cadre du projet Tier2, géré par le PNUD. Le présent programme s'appuiera donc sur le résultat de ce guide de consultations pour établir des délais et mécanismes de participation adaptés.
- *Rappeler les principes de participation et de représentativité* : Les PTF y ont également un rôle à jouer en tant que garant des principes de participation et de représentativité, encourageant ainsi la société civile à des résultats de meilleure qualité. Lors du processus de restructuration, c'est par la discussion et l'établissement conjoint de critères de sélection que le PNUD et la RFN ont encouragé cette représentativité. Les objectifs de parité du genre, de représentation des Peuples Autochtones et d'écoute des provinces doivent être rappelés systématiquement par les PTF mais aussi et surtout encouragés concrètement dans les TdRs lors d'invitations aux réunions diverses et conférences internationales par exemple.

36. Le PNUD a donc le souci d'appuyer les aspirations des organisations membres du GTCRR à la professionnalisation de ce dernier, la transparence dans ses actions, et l'impact de son travail. Dans la continuité du travail mené jusqu'à présent, une attention toute particulière sera portée sur les efforts du GTCRR uni et rénové visant à garantir que les membres de ses organes, y compris de la Coordination, ainsi que toute personne ou organisation mandatée par ceux-ci :

(1) ont un mandat clair et des compétences, voire de l'expérience requises pour honorer leur mandat de manière indépendante et professionnelle ; (2) ont la capacité et la volonté d'assurer une collaboration effective et efficace entre organisations membres à Kinshasa et en provinces, ainsi qu'avec les partenaires actuels ou potentiels du GTCRR ; (3) sont animés par une approche non partisane, promeuvent l'intérêt général, tout en assurant une prise en compte effective des peuples autochtones, des femmes et des jeunes et (4) ont les compétences requises en matière de gestion financière et comptable, n'ont aucun antécédent en matière de mégestion/corruption, et font preuve d'une gestion efficace des ressources allouées aux projets/activités du GTCRR.

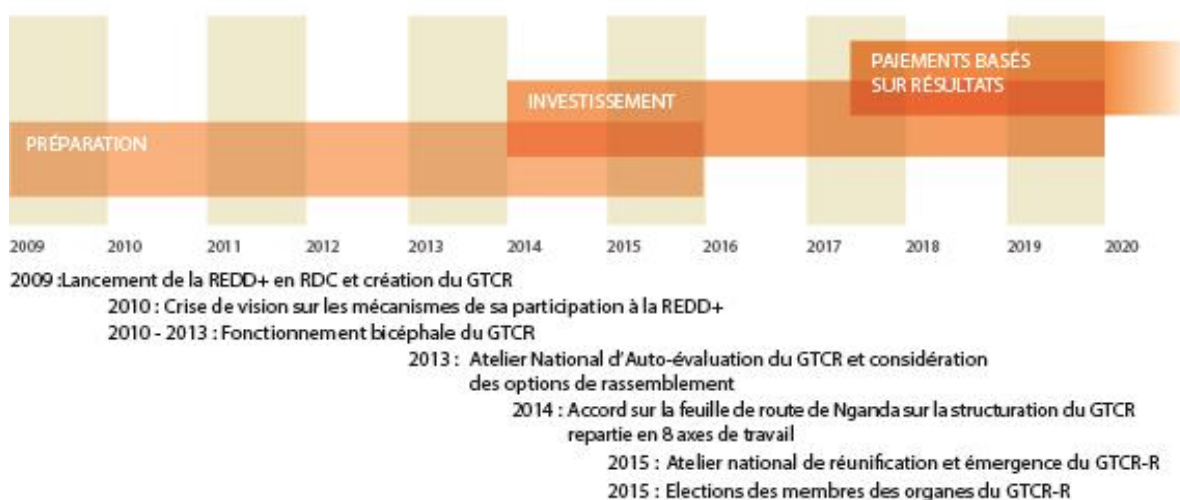
#### b) GTCRR

37. Le GTCRR est la Partie Responsable pour la Mise en Œuvre du projet. Il a fortement contribué au développement de la REDD+ en RDC, tout en parvenant à influencer les négociations climatiques au niveau international. Des résultats clés ont déjà été atteints, notamment :

- Etablissement novateur d'une plateforme (ou cadre) de dialogue régulier entre le Ministère Environnement et les organisations de la société civile
- Contribution conséquente au « Readiness Preparation Plan »

- Sensibilisation sur le terrain
- Participation active et critique aux études
  - Etude sur le partage des revenus issus de la REDD+
  - Etude sur les moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts
  - Réactions aux analyses du Woods Hole Research Center et de McKinsey, contribuant ainsi à la réflexion sur les moteurs de la déforestation et à l'identification des faiblesses et besoin de suivi des études de ces moteurs.
- Participation à l'évaluation à mi-parcours
- Participation aux projets pilotes REDD+
- Contributions conséquentes aux politiques et à la stratégie-cadre nationale REDD+
- Plaidoyer continu sur les réformes sectorielles
- Développements législatifs et réglementaires : Concessions des Forêts des Communautés Locales (CFCL), proposition de loi sur la reconnaissance des Peuples Autochtones
- Participation aux négociations internationales
- Actions de plaidoyer pour le redressement de la REDD+ en RDC
  - Fonctionnement des organes de gouvernance de la REDD+
  - Etudes nationales (McKinsey, moteurs de la déforestation)
  - Droits des Communautés Locales et Populations Autochtones
- Plaidoyer pour l'inclusion de principes clés dans le Plan d'Investissement et la Lettre d'Intention : La société civile a notamment mis en avant la nécessité d'identifier et de sécuriser les droits à la terre et aux ressources des communautés locales et des peuples autochtones, de promouvoir les modèles de gestion communautaire des forêts, y compris les concessions des forêts des communautés locales (CFCL), et d'assurer le maintien du moratoire sur l'attribution de nouvelles concessions forestières jusqu'à la réalisation d'une planification participative de l'utilisation des terres. Tous ces principes ont été retenus par CAFI et le Gouvernement de la RDC dans la Lettre d'Intention.
- Participation au Conseil d'administration du Fonds national REDD+ : suite à son plaidoyer et à sa forte présence dans les débats, la société civile bénéficie d'un siège pour les représentants du GTCR-R. au sein du Conseil d'Administration du Fonds National REDD+.

Figure 2: Constitution et évolution du GTCR, aujourd'hui GTCR-R



### C. Initiatives/programmes existants dans le secteur participant aux mêmes objectifs

38. Le GTCRR bénéficie actuellement de deux sources de financements structurels qui complètent le présent programme :

- La Rainforest Foundation Norway (RFN), partenaire historique de la société civile sur la REDD+, finance le GTCR-R dans sa mise en place actuelle et prévoit de poursuivre son engagement sous fonds NICFI. Ces fonds sont destinés principalement à permettre au GTCR-R de se doter d'une stratégie d'action spécifique et de mener des activités sur terrain et un plaidoyer au niveau national et international sur base des réalités locales. En 2016, la RFN accompagne le recrutement de la coordination nationale du réseau par un cabinet externe indépendant, ainsi que le fonctionnement des commissions thématiques.

*Ces financements seront coordonnés, comme cela a été le cas dans la phase de restructuration, à ceux du présent programme. Ils permettront ainsi de compléter l'accompagnement du GTCR-R en se focalisant chacun sur différents aspects de l'action du réseau. Le présent programme s'appuiera notamment sur la Coordination Nationale mise en place sur fonds RFN, ainsi que sur la stratégie développée pour appuyer structurellement le GTCR-R.*

- Le projet Tier2, géré par le PNUD, dispose de fonds additionnels sur 2016. Ces fonds seront utilisés pour la rédaction participative des lignes directrices d'engagement de parties prenantes dans le cadre de fonctionnement du Fonds National REDD+ de la RDC.

*Ces lignes directrices constitueront le socle du travail mené dans le cadre du présent programme. Le fonctionnement interne du GTCR-R, ainsi que la participation aux organes de gouvernance de la REDD, dont le FONAREDD et aux programmes REDD+, répondront aux besoins dégagés par ces lignes.*

## 4. Objectifs général et spécifiques et stratégie d'intervention

39. Tel que spécifié dans les Termes de Référence, ce programme vise à renforcer les capacités du « Groupe de Travail Climat REDD **Rénové** » (GTCR-R) créé par les organisations non gouvernementales congolaises en 2009 afin d'accompagner le processus REDD+ en y représentant la société civile. Par ce renforcement de capacités, le programme veut que la société civile soit en mesure de jouer pleinement son rôle de relais d'information, d'acteur de plaidoyer, d'observateur et de mécanisme d'alerte pour les dysfonctionnements observés dans le processus REDD+ et dans la lutte contre la déforestation, ainsi que de représentant de la Société Civile dans le Comité de Pilotage du Fonds National REDD+. Par ses appuis il veut aussi que la société civile soit mieux à même d'élaborer et de faire connaître et prévaloir ses points de vue dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets et programmes, et en particulier dans les processus d'actualisation des politiques, lois, codes et règlements ayant trait à la gestion durable des ressources naturelles.

### A. Objectifs du programme

40. Globalement, le programme d'appui à la Société civile vise à doter la Société civile congolaise, à travers son réseau national « Groupe de Travail Climat REDD **Rénové** » (GTCRR), du cadre structurel et stratégique nécessaire à une participation efficace, concertée et transparente au processus REDD+ en RDC. Concrètement, il s'agit de : (i) renforcer les capacités internes de ce réseau mais aussi de soutenir son fonctionnement et sa décentralisation d'une part et (ii) de l'impliquer dans le processus REDD+ à l'aide d'outils participatifs, de partenariats stratégiques et d'interventions externes ciblées d'autre part.

41. Le programme s'articule autour de trois produits (résultats) et sous-produits (sous-résultats) repris dans le tableau ci-dessous.

*Tableau N°1 : Produits et sous-produits du programme*

<b>Produit 1 : La plateforme GTCR-R est gérée de façon professionnelle, transparente et collégiale</b>	1.1 Le GTCR-R dispose d'un ancrage juridique et d'un système de gouvernance associative efficace, transparente et démocratique
	1.2 Des partenariats stratégiques innovants et un élargissement organisationnel sont établis et mis en œuvre pour incorporer les nouveaux secteurs-clés de la société civile dans la lutte contre les moteurs de la déforestation, pour une gestion durable du terroir
<b>Produit 2 : Tous les programmes de réformes et d'investissements pour la REDD+ sont accompagnés</b>	2.1 Les acteurs concernés du GTCR-R participent et effectuent un suivi focalisé de tous les programmes REDD+ pertinents
	2.2 La Société Civile se déploie pour assurer l'engagement et le suivi au niveau local, catalysant la participation aux programmes REDD+ novateurs tels que la Province

<b>d'un engagement civique effectif</b>	Orientale et autres, et dans les zones d'intervention du FIP et du projet REDD+ de Maï Ndombe
	2.3 la Société civile mobilise les communautés locales (CL) et peuples autochtones (PA) au niveau provincial et local, catalysant l'appropriation et la vision de REDD+ prenant en compte, la dimension IEC.
<b>Produit 3 : L'engagement de la Société Civile augmente la bonne gouvernance et l'inclusion sociale des efforts REDD+ nationales</b>	3.1 Le GTCR-R dispose de capacités renforcées pour mener à bien le suivi et évaluation du processus REDD+ et mettre en œuvre sa stratégie d'intervention
	3.2 La coopération étroite avec les peuples autochtones et les communautés forestières engagés dans la conservation et la récupération de la forêt est renforcée

## B. Stratégie d'intervention

42. Afin de répondre efficacement aux défis ayant trait au fonctionnement interne, à la participation et la représentativité des communautés locales et populations autochtones, ainsi que des femmes, et au besoin en renforcement de capacités, la stratégie d'intervention du présent Programme se focalise sur le fonctionnement du GTCR-R ainsi que l'appui à sa gouvernance et à sa capacitation interne.
43. Par conséquent, les activités proposées répondent à des besoins structurels, et non à des actions sur terrain. L'idée développée ici est de permettre au GTCR-R d'acquérir et de renforcer ses capacités à participer efficacement à la phase d'Investissement dans la REDD autour des trois objectifs spécifiques à atteindre qui contribueront à la bonne gouvernance du programme à l'échelle nationale (effet 8). Les activités développées seront ainsi structurelles, à savoir participations aux réunions stratégiques, tenue de processus de consultations, et sessions de renforcement de capacités.
44. Les bénéficiaires de ces activités seront les membres du GTCR-R, non seulement à Kinshasa et au sein des organes de gouvernance, mais également en province à l'échelle nationale. Puisque les programmes intégrés REDD+ (PIREDD) Orientale et Maï Ndombe sont prioritaires et mis en avant dans le cadre de la mise en œuvre à grande échelle de la REDD+, notamment par rapport à l'approche transversale lutte contre les moteurs de déforestation, un accent particulier sera mis sur le renforcement des capacités des membres du GTCR-R dans les deux provinces qui les abritent. Ceci permettra d'une part de (i) mieux accompagner le processus de mise en place des PIREDD par une bonne coordination des acteurs locaux, mais également de (ii) proposer avec l'appui des lignes directrices élaborées dans le cadre du processus Tier2, des pilotes de participation pleine et effective de la société civile à l'échelle provinciale. Des leçons apprises pourront être tirées de cet exercice pour bénéficier aux autres provinces cibles par le Fonaredd pour recevoir des PIREDD.
45. L'effet Gouvernance demande d'appuyer le réseau du GTCR-R à conduire les activités de Suivi-Evaluation (S&E) du portefeuille des investissements REDD+, afin que le réseau puisse par exemple se joindre aux

missions de S&E des Comités de pilotage provinciaux susmentionnés. La stratégie d'intervention du Programme doit ainsi se faire à plusieurs échelles :

- Au niveau national : consolidation de la gouvernance interne du Réseau, appui à la participation aux débats nationaux et à la définition des programmes à Kinshasa, mais aussi participation aux missions de suivi, aux études, et à une large variété d'activités permettant d'assurer l'impact de l'action concertée et stratégique de la société civile sur le processus REDD+. Par ailleurs, le GTCR-R est membre du Comité de pilotage du Fonds National REDD+. Sa pleine participation à ce comité de pilotage doit être mise à profit pour occuper stratégiquement le rôle d'accompagnement de la phase d'investissement REDD+.
- Au niveau Provincial : les OSC seront appelées à participer aux Comités de pilotage provinciaux qui piloteront les activités des programmes sous nationaux intégrés. Elles participeront donc dans les missions de S&E des comités de pilotage provinciaux pour suivre l'état des lieux et la conformité de la mise en œuvre des activités telles que agréées.
- Au niveau local : la société civile sera une partie prenante clé des Cadres de Concertation locaux dans les villages et territoires. Ces cadres de concertations vont jouer un rôle pivot dans le développement des plans de gestion des ressources naturelles et des plans d'aménagement ; dans l'établissement et la validation des accords de mise en œuvre ; dans les activités de suivi-évaluation ; et finalement, dans la documentation et les enquêtes sur des plaintes au travers des mécanismes de gestion des plaintes qui seront établis.

### C. Phases

46. Les quatre objectifs spécifiques étant transversaux et structurels, ils seront poursuivis de façon concomitante dans le Programme. Ils se dérouleront cependant par phases en ce sens que :
- le soutien fonctionnel sera fourni au fur et à mesure des années du programme
  - la participation sera encouragée au fur et à mesure des années du programme
  - les sessions de renforcement de capacité seront répartis au travers des 4 années du programme et répondront lorsque nécessaire à une augmentation graduelle des niveaux de connaissance fournis (cartographie participative, par exemple, de la formation initiale à la pleine professionnalisation des agents)

### D. Partenaires et divisions des tâches

47. Le GTCR-R est partie responsable pour la mise en œuvre du présent programme. En tant qu'organe exécutif, la Coordination Nationale sera l'interlocuteur-clé du PNUD. C'est à cet organe de coordination qu'il adviendra d'assurer le lien avec les organes de gouvernance (Comité de Pilotage, Commission de Contrôle), les Coordinations provinciales et plus généralement aux membres répartis dans l'ensemble du territoire congolais. Une *Letter of Agreement* sera signée entre le PNUD et le GTCR-R pour assurer la mise en œuvre de certaines activités par le GTCR-R



48. Le PNUD est le partenaire de mise en œuvre du présent programme et assurera la coordination et veillera au bon déroulement du programme, assurant une communication régulière avec le GTCR-R, mais également facilitant ses contacts avec d'autres acteurs clés lorsque nécessaire. Plus d'informations sur les rôles et responsabilités de ces acteurs sont incluses au point 11 du présent document.
49. Une collaboration proche sera également assurée avec le deuxième partenaire structurel majeur de la Société Civile sur la REDD+, à savoir la RFN. L'avantage d'une telle collaboration est, comme souligné dans les leçons apprises de la phase de restructuration précédente, de pouvoir éviter une duplication des activités, des objectifs et des financements, ainsi que de ne pas surcharger le partenaire de la société civile, en l'occurrence le GTCR-R, par des exigences superposées.

## **E. Pérennité des résultats après la fin des financements**

50. Le principe même d'un accompagnement structurel du GTCR-R repose sur l'objectif fondamental de pérennité des résultats après la fin des financements. En effet, plutôt que de soutenir le Réseau dans une série d'activités, il a été choisi, en concertation avec la Société Civile et ses partenaires, de soutenir l'installation durable de ses différents organes de gouvernance, son fonctionnement interne, et de s'inscrire dans une démarche de renforcements en capacités sur le long terme. Ce renforcement en capacités, mené auprès des organes, des organisations et de façon ciblée sur les thèmes de la REDD+, permettra à la Société civile de gagner en compétences et ainsi petit à petit de participer encore plus activement et plus fortement au processus REDD+ et à en assurer une bonne gouvernance.
51. Le Réseau GTCR-R, renforcé et structuré, aura ainsi acquis au terme des 5 années de financement du Programme une légitimité, une assise institutionnelle et une expérience dans la participation, la consultation et l'élaboration de politiques et mesures REDD+ ainsi que l'accompagnement de programmes intégrés REDD+ sur lesquelles il pourra capitaliser pour poursuivre son engagement. Deux approches complémentaires seront ainsi adoptées pour assurer la pérennité des résultats : la concentration des efforts dans un premier temps sur les organes de gouvernance au niveau national et provincial (points focaux) d'une part, permettant de renforcer le réseau dans son ensemble, et la mise en œuvre d'un programme pilote de renforcement structurel à l'échelle provinciale en Orientale d'autre part, permettant de proposer un modèle de représentation et de participation à l'échelle d'un Programme Intégré.

## **5. Cadre de résultats**

52. Tels que suggérés dans les Termes de Référence (TdR) de l'AMI N°7 du Fonaredd, le cadre de résultats s'articule autour de trois produits, s'inscrivant dans l'effet 8 : « La bonne gouvernance est assurée permettant une mise en œuvre effective, transversale et intégrée, transparente, équitable et durable de REDD+, basée sur les résultats, et intégrant l'information, la consultation, la participation et l'appropriation de toutes les parties prenantes, y compris équitablement entre les femmes et les hommes ». Ces produits sont subdivisés en sous-produits regroupant un ensemble d'activités tels que décrits ci-dessus.

53. Le présent addendum n'a pas modifié les produits (résultats) du cadre des résultats initial. Par contre, ce dernier a été complètement révisé. Un nouveau sous-produit (2.3) a été rajouté au produit 3 (engagement civique effectif dans tous les programmes de réforme et d'investissements pour la REDD+). Ce sous-produit vise la mobilisation par la Société civile, des CL et PA au niveau provincial et local afin de catalyser l'appropriation et la vision de la REDD+.
  
54. Dans le document initial, la plupart d'indicateurs du cadre des résultats n'étaient pas SMART et STRONG pour garantir la mesure de l'impact du programme. Le présent addendum a corrigé cette faiblesse dans le nouveau cadre de résultats présenté dans le tableau N°2 ci-dessous et où, la formulation d'indicateurs existants a été modifiée et leur nombre diminué pour ne garder que des « indicateurs de changements » obtenus grâce aux interventions du programme.

**Tableau N°2 : Cadre des résultats de l'addendum au programme appui à la Société civile**

PRODUITS ATTENDUS	SOUS-PRODUITS ATTENDUS	INDICATEURS	SOURCE DE VERIFICATION	BASELINE		CIBLE	METHODES DE COLLECTE DES DONNEES & RISQUES
				Valeur	Année		
<p><b>Effet : La Société civile congolaise à travers la plateforme « Groupe de Travail Climat REDD Rénové » (GTCRR) est dotée des capacités en matière de plaidoyer, de concertation, d'observation du fonctionnement des programmes de réformes et d'investissements REDD+ au nom de la société civile congolaise</b></p>							
<p><u>Produit 1 :</u> La plateforme GTCRR est gérée de façon professionnelle, transparente et collégiale</p>	<p>1.1 Le GTCRR dispose d'un ancrage juridictionnel et d'un système de gouvernance associative efficace, transparente et démocratique</p>	<p>1.1.1 Existence d'organes de gouvernance et de gestion du GTCRR, fonctionnels au niveau national (AG, COPIL, CN et COCO)</p>	rapports (projet, indépendants et évaluations)	0	2017	4	Collecte de routine, exploitation des rapports d'activités (projet et GTCRR)
		<p>1.1.2 Existence d'un mécanisme (système) de communication fonctionnel (site Internet, bulletin...)</p>	rapports (projet, indépendants et évaluations)	0	2017	1	Collecte de routine, exploitation des rapports d'activités (projet et GTCRR)
	<p>1.2 Des partenariats stratégiques innovants permettant l'élargissement organisationnel du GTCRR sont établis et mis en œuvre pour incorporer les nouveaux secteurs-clés de la SC dans la lutte contre les moteurs de la déforestation dans une perspective de gestion durable des terroirs</p>	<p>1.2.1 Nombre de nouvelles Organisations de la Société civile actives dans la REDD+ et sensibles au genre, devenus membres du GTCRR.</p>	rapports (projet, indépendants et évaluations)	0	2017	N/D	Collecte de routine, exploitation des rapports d'activités (projet et GTCRR)
		<p>1.2.2 Nombre de partenariats stratégiques avec d'autres réseaux actifs dans la REDD+ et sensibles au genre, établis et fonctionnels.</p>	rapports (projet, indépendants et évaluations)	0	2017	N/D	Collecte de routine, exploitation des rapports d'activités (projet et GTCRR)
		<p>1.2.3 Nombre de nouvelles études de réalisées sur les moteurs de la déforestation avec la participation des membres du GTCRR</p>	rapports (projet, indépendants et évaluations)	0	2017	N/D	Collecte de routine, exploitation des rapports d'activités (projet et GTCRR)
		<p>2.1.1 Nombre de plateformes (coordinations) provinciales du GTCRR fonctionnels, sensibles au genre et dotées de capacités fédératrices.</p>	rapports (projet, indépendants et évaluations)	0	2017	12	Collecte de routine, exploitation des rapports d'activités (projet et GTCRR)
<p><u>Produit 2.</u> Tous les programmes de</p>	<p>2.1. Les acteurs concernés du GTCRR participent et effectuent un suivi focalisé de tous les programmes REDD+ pertinents</p>	<p>2.1.2 Pourcentage de réunions du Fonaredd (COPIL &amp; CT) avec participation du GTCRR</p>	rapports (projet, indépendants et évaluations)	0	2017	100%	Collecte de routine, exploitation rapports d'activités (projet, GTCRR et Fonaredd ...)
		<p>2.1.3 Taux de participation du GTCRR, aux fora nationaux et internationaux sur</p>	rapports (projet, indépendants et évaluations),	0	2017	80%	Collecte de routine, exploitation des rapports

PRODUITS ATTENDUS	SOUS-PRODUITS ATTENDUS	INDICATEURS	SOURCE DE VERIFICATION	BASELINE		CIBLE	METHODES DE COLLECTE DES DONNEES & RISQUES
				Valeur	Année		
reformes et d'investissements pour la REDD+ sont accompagnés d'un engagement civique effectif		la REDD					d'activités (projet et GTCRR)
	2.2 La Société Civile se déploie pour assurer l'engagement et le suivi au niveau local, catalysant la participation aux programmes REDD+ novateurs (PIREDD-O, PIREDD-Mai Ndombe, projets FIP, etc.)	2.2.1 Existence d'un cadre de « suivi et évaluation indépendant » des programmes/projets du Fonaredd fonctionnel	rapports (projet, indépendants et évaluations)	0	2017	1	Collecte de routine, exploitation des rapports d'activités (projet et GTCRR)
	2.3 La Société civile mobilise les communautés locales (CL) et peuples autochtones (PA) au niveau provincial et local, catalysant l'appropriation et la vision de REDD+ prenant en compte, la dimension IEC.	2.3.1 Pourcentage de personnes issues des CL et PA ayant une compréhension moyenne de la REDD+ dans les zones d'intervention des PIREDD	rapports (projet, indépendants et évaluations)	N/D	2017	75%	Collecte de routine, exploitation des rapports d'activités (projet, GTCRR, ...), enquêtes spécifiques
		2.3.2 Nombre des OSC (structures) contribuant régulièrement des données pertinentes	rapports (projet, indépendants et évaluations)	N/D	2017	N/D	Collecte de routine, exploitation des rapports d'activités (projet, GTCRR, ...), enquêtes spécifiques
<u>Produit 3.</u> L'engagement de la Société Civile augmente la bonne gouvernance et l'inclusion sociale des efforts REDD+ nationales	3.1 Le GTCR-R dispose de capacités renforcées pour mener à bien le suivi et évaluation du processus REDD+ et mettre en œuvre sa stratégie d'intervention	3.1.1 Qualité des recommandations issues des missions de suivi et évaluation réalisés par les experts du GTCRR (hommes, femmes, jeunes et PA) dotés des capacités dans les domaines clés de la REDD+	rapports (projet, indépendants et évaluations)	N/D	2017	Elevée	Collecte de routine, exploitation des rapports d'activités (projet, GTCRR, ...), enquêtes spécifiques
	3.2 La coopération étroite avec les peuples autochtones pygmées (PAP) et les communautés locales (CL) forestières engagés dans conservation et la récupération de la forêt est renforcée	3.2.1 Degré d'application des mesures d'inclusion sociale des groupes marginalisés (femmes, jeunes et PAP) dans les reformes et investissements REDD+ au niveau des territoires et provinces couverts par le projet, élaborées par les cadres de concertation	rapports (projet, indépendants et évaluations)	0	2017	Elevé	Collecte de routine, exploitation des rapports d'activités (projet, GTCRR, ...), enquêtes spécifiques

## 6. Description des activités envisagées, plan détaillé de travail et budget du programme

### A. Description des activités

55. La présente section présente les différentes activités du programme par produit et sous-produit. Elle précise les ajustements techniques opérés au document initial du programme et démontre la pertinence et la nécessité des financements additionnels y afférents.

#### **Produit 1 : La plateforme GTCR-R est gérée de façon professionnelle, transparente et collégiale**

56. La plupart des activités de ce produit sont concernées par la suspension du cofinancement de RFN, une contrainte palliée provisoirement par un réajustement budgétaire interne et un recours à d'autres sources de financement en 2017. Grâce à cette décision, le programme a réalisé installé et assuré régulièrement le fonctionnement de la Coordination nationale du GTCRR (salaires équipements, loyer, fournitures, etc.). Par contre, d'autres activités ont été reportées en attendant la mobilisation des ressources complémentaires. C'est le cas respectivement de l'Assemblée Générale du GTCRR.

#### *Sous-produit 1.1 : le GTCR-R dispose d'un ancrage juridique et d'un système de gouvernance associative efficace, transparente et démocratique*

57. Les activités prévues visent à consolider le fonctionnement des organes de gouvernance et de gestion du GTCRR de façon à faire de ce réseau, un partenaire professionnalisé et un répondant plus fiable auprès des autres parties prenantes du processus REDD+. Par conséquent, l'ancrage juridique (obtention de documents légaux, validation formelle du réseau en tant que personnalité juridique, diffusion des documents) et institutionnel (Assemblée Générale, comité de pilotage, coordination nationale commission de contrôle, clarification des rôles et responsabilités) sont des conditions préalables et indispensables à la mise en œuvre du programme.

58. A ce jour, le GTCRR dispose déjà d'une Assemblée constitutive - l'Assemblée Générale (AG) -, d'un Comité de pilotage (COPIL) qui a un mandat de trois années (jusque 2018), d'une commission de contrôle (COCO) avec mandat de trois années (jusque 2018), des comités provinciaux et coordinations provinciales déjà installés et en fonction dans 11 anciennes provinces et 1 nouvelle province (Mai Ndombe). Ces organes statutaires ont été mis en place à l'issue du processus de restructuration de la Société civile/REDD+ appuyée par le PNUD et RFN en 2014 et 2015. Ce processus s'est poursuivi entre 2016 et 2017 sur fonds RFN et a permis de recruter les staffs de la coordination nationale du GTCRR sur une base compétitive. Comme document légal, le réseau détient le Formulaire officiel F92 (tenant lieu de la requête en obtention de la personnalité juridique) et l'agrément du Ministère en charge de l'Environnement, mais la finalité est d'obtenir la « personnalité juridique » du GTCRR.

59. Afin de couvrir le déficit de la suspension du cofinancement de RFN et de respecter les dispositions statutaires du GTCRR, il est nécessaire de revoir à la hausse et de renforcer l'enveloppe budgétaire initiale allouée à l'organisation des AG et COPIL ainsi qu'au fonctionnement de la CN/GTCRR. En plus, des financements additionnels sont nécessaires pour couvrir de nouveaux besoins du GTCRR en termes de fonctionnement et avec comme objectif, l'autonomisation et la crédibilisation de la gestion administrative et financière du réseau.

60. Les activités initiales du programme renforcées par le présent addendum sont les suivantes :

- 1) **Rédaction et obtention des documents juridiques du GTCRR** : le document initial prévoyait de payer seulement les frais relatifs au dossier d'octroi de l'arrêté de la personnalité juridique auprès du Ministère de la Justice. Afin d'améliorer son système de gouvernance, le GTCRR a estimé nécessaire de réviser régulièrement les statuts, règlement d'ordre intérieur (ROI) et manuel de procédures du GTCRR (contrat avec 1 cabinet national). Cette nouvelle préoccupation non prévu dans le document initial a été intégrée dans l'addendum,
- 2) **Consultations et rédaction du document de clarification des rôles et responsabilités** : les ressources prévues pour cette activité dont la mise en œuvre est en cours sont insuffisantes par rapport aux coûts réels de l'approche méthodologique adoptée (participative et inclusive) et nécessitant des consultations intenses tant au niveau national que provincial. D'où le besoin d'un renforcement de l'enveloppe initiale allouée à cette activité,
- 3) **Organisation des réunions des organes de gouvernance (AG, COPIL et COCO)** : il s'agit d'une réunion/an pour chacun des organes bien que les textes du GTCRR (statuts en annexe) prévoient 2 réunions/an la COCO et 3 réunions/an pour le COPIL. Les budgets disponibles sont nettement inférieurs aux coûts réels des réunions; d'où le besoin des ressources additionnelles pour couvrir le gap du cofinancement de RFN mais aussi des paiements directs. Les principaux postes à renforcer sont les frais de voyages (billets d'avion) et de séjours à Kinshasa (perdiem) des délégués des provinces (majoritaires),
- 4) **Fonctionnement quotidien de la Coordination Nationale (CN)** : le package d'appui est constitué de la rémunération des staffs de la coordination, loyer, accès à l'Internet, communication, équipements, fournitures et matériels de bureau ainsi que d'édition des documents. Les budgets prévus sont insuffisants au regard du contexte actuel,

61. Quant aux nouveaux besoins exprimés par le GTCRR, l'addendum intègre et prévoit des ressources conséquentes pour la mise en œuvre des activités ci-après :

- 1) **Redynamisation, renforcement et suivi-évaluation des activités des coordinations provinciales (CP)** : l'objectif est de consolider le réseau et doter les coordinations provinciales, des capacités nécessaires leur permettant de jouer pleinement et efficacement leurs rôles dans la mise en œuvre des programmes REDD+ intégrés (PIREDD) et sectoriels du FONAREDD. Pour rappel, la restructuration de la Société civile en 2013 a permis d'installer 12 coordinations provinciales à travers tout le pays. Ces organes sont des relais entre la CN/GTCRR et les organisations membres travaillant à la base, c'est-à-dire avec les CL et PA. Faute d'appui technique et financier, ils n'ont pas pu fonctionner normalement. Au vue du contexte actuel marqué par le déploiement de plusieurs programmes

d'investissements REDD+ en provinces, il apparaît indispensable mettre à niveau les animateurs de toutes les CP et de les accompagner techniquement, dans une logique de professionnalisation du GTCRR et des OSC en tant que détenteurs de bases de données sur la REDD+. Cette question capitale n'a pas été prise en compte lors de la conception du programme. Intégrée par les nouveaux besoins, l'activité consistera en des missions (au moins 2 par CP) et ateliers de mise à niveau sur les enjeux de la REDD+ et les rôles du GTCRR pendant la phase de sa mise en œuvre. Ces missions sont aussi des occasions propices pour : (i) établir des diagnostics participatifs sur le fonctionnement des CP, (ii) planifier les activités des CP, (iii) gérer les conflits éventuels entre les animateurs et les membres, (iv) vulgariser les différents outils de gestion du GTCRR et autres documents produits dans le cadre des autres parties prenantes, etc. Les missions seront conduites par les staffs de la CN/GTCRR avec la participation des personnes ressources (membres du COPIL, experts,...),

- 2) **Planification annuelle nationale du GTCRR** : c'est une activité qui s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions du « Manuel de procédures » du GTCRR validé par le 3<sup>ème</sup> COPIL du GTCRR en avril 2018. Elle fait partie des exigences légales du GTCRR que la CN/GTCRR présente à l'AG pour validation. C'est un processus visant à améliorer la mise œuvre, le suivi-évaluation des activités et à garantir l'atteinte des résultats. Par ailleurs, il servira de cadre pour fixer les objectifs annuels (cibles) par secteur d'activités et pour définir de manière consensuelle, les tâches et responsabilités des acteurs ainsi les chronogrammes et budgets estimatifs du GTCRR. Pour réaliser ce travail, le GTCRR fera appel aux consultants (facilitateurs) recrutés sur base de compétitivité et transparence,
- 3) **Consultations spécifiques sur les propositions de documents de politiques sectorielles produits par les programmes sectoriels du FONAREDD** : Cette activité est en phase avec le rôle de la Société civile pour une participation citoyenne aux processus de réformes en cours suivants : AT, foncière, agricole, énergétique, forestière, normes REDD+ pour les mines et hydrocarbures, stratégie nationale de planification familiale, etc. L'objectif est la prise en compte des intérêts et préoccupations des CL et PA dans les documents de politiques sectorielles et autres outils de gouvernance pertinents en cours d'élaboration, afin d'en garantir l'appropriation à la base. L'activité sera réalisée à travers des réunions de consultations à Kinshasa et en provinces, menées par les experts du GTCRR auprès des OSC membres, en qualité de facilitateurs. Focalisées sur des échanges, ces missions auront comme résultat clé, la collecte et l'analyse des avis et préoccupations des CL et PA sur les différentes politiques sectorielles et autres outils de la REDD+. Les groupes thématiques seront mis à contribution, en tant que cadres d'échanges, de consultations et de renforcement des membres du GTCRR,
- 4) **Mobilisation de l'expertise ponctuelle en appui à la CN/GTCRR** : l'objectif de l'activité est de renforcer les capacités techniques de la CN/GTCRR. En effet, en tant que réseau des OSC, le statut du GTCRR prévoit de mettre en place, une équipe réduite de 5-6 staffs pour coordonner les activités du réseau sur plan administratif, financier et programmatique. Pour l'accomplissement des tâches spécifiques, le GTCRR est obligé de mobiliser d'autres experts. La mobilisation de ces experts devra se faire sur base d'un processus compétitif et conformément aux procédures de passation de marchés du GTCRR (Cf. manuel de procédures). Ce nouveau besoin est pertinent au regard du volume de travail croissant de la CN/GTCRR,
- 5) **Appui à la gestion financière, monitoring et évaluation du GTCRR : (Travaux de fin d'exercices comptables, missions d'audits et d'évaluations externes)** : le GTCRR est appelé à devenir une

organisation professionnelle et crédible sur plan national, régional et international. Pour ce faire, il devra répondre aux exigences de gestion à la matière. C'est un aspect de gouvernance indispensable qui n'a pas été pris en compte lors de la formulation du document initial de programme et qui renforcera sensiblement le professionnalisme du GTCRR, condition clé pour son autonomie financière. L'activité compote une série de trois tâches dont la mise en œuvre sera séquencée. Il s'agira de : (i) réaliser les travaux de fin d'exercices comptables (produire les rapports exigés par la Loi selon le système comptable OHADA dont la RDC est membre), (ii) commander des audits externes qui sont une exigence légale et également pour la Certification de comptes ainsi que de (iii) réaliser des évaluations externes (1 évaluation chaque 2 ans). L'addendum prend en charge, les frais de travaux et missions liées à l'exécution de ces tâches, dont : les frais de dépôts des rapports de fins d'exercices comptables, la mobilisation des consultants, l'organisation des ateliers et missions dans le cadre des audits et évaluations externes, etc.

*Sous-produit 1.2 : des partenariats stratégiques innovants et un élargissement organisationnel sont établis et mis en œuvre pour intégrer les nouveaux secteurs-clés de la société civile dans la lutte contre les moteurs de la déforestation, pour une gestion durable du terroir*

62. Ce sous-résultat répond au besoin d'élargir le réseau de façon à étendre ses champs de compétences, tel qu'identifié lors de la restructuration du réseau en 2013-2015, et souligné dans le rapport final des leçons apprises. Ceci sera effectué progressivement et stratégiquement, sur base des organisations sympathisantes actuelles mais non-encore signataire, et au-delà vers les organisations de la société civile déjà actives dans la REDD+ sur des piliers spécifiques telles que les organisations paysannes.

63. Les activités initialement prévues sont les suivantes :

- 1) **Participation du GTCRR aux différentes études de faisabilité et processus d'Aménagement du Territoire (AT) dans les zones d'intervention des PIREDD** : L'une des clés de l'élargissement du Réseau reposera sur la participation du GTCRR à ces études, lesquelles constituent le principal moyen efficace pour évaluer et construire des consensus sur les causes de déforestation & de dégradation. Dans le cadre de ces activités, le projet prendra en charge les « délégués locaux » du GTCRR désignés pour participer aux diverses rencontres, consultations, dialogues, enquêtes, etc. relatifs aux études de faisabilités et processus d'AT à tous les échelons de gouvernance (province, territoire, secteurs/chefferies,..). Après analyse du contexte, il apparaît nécessaire d'élargir le champ de participation du GTCRR à d'autres études prévues dans le cadre des programmes Fonaredd (PIREDD, sécurisation foncière, démographie, énergie, etc.) et d'y faire participer les délégués de toutes les provinces. Au nombre de ces études et processus, il y a lieu de citer : (i) l'élaboration des Plans de Développement et d'AT (PGRN) réalisés par les PIREDD et (ii) les analyses sectorielles supplémentaires et complémentaires sur les états de lieux et cartographies existantes (Macro zonage, Agriculture, Référentiel Géographique commun, etc.) dans le cadre du programme AT. Le présent addendum intègre cette préoccupation et revoie l'enveloppe initiale affectée à cette activité à la hausse,
- 2) **Analyse des acteurs à mobiliser et identification des partenariats stratégiques** : l'un des objectifs du GTCRR est de renforcer le leadership et la représentativité de la Société civile dans le processus REDD+. Pour ce faire, le GTCRR doit être le plus représentatif et inclusif possible ; d'où la nécessité



pour ce réseau d'étendre son champ de compétences en intégrant des acteurs plus actifs dans les secteurs clés de la REDD+ tels que l'énergie, foncier ou l'agriculture mais aussi dans le développement, particulièrement les confessions religieuses. Le programme prévoit d'appuyer ce processus dont la conduite devra privilégier les principes de participation, de responsabilisation, d'inclusion et de pérennisation de ses acquis et produits. **L'établissement des partenariats stratégiques** et innovants ainsi que **l'élargissement** permettront à la Société civile de participer efficacement aux études de faisabilité des programmes financés par le FONAREDD dont celles portant sur les moteurs de la déforestation dans les zones d'intervention des PIREDD. C'est un travail qui sera réalisé de manière progressive et stratégique, d'abord avec les organisations sympathisantes qui actuellement ne sont pas encore signataires et après, avec les autres organisations de la société civile déjà actives dans la REDD+ sur des thématiques spécifiques telles que les organisations paysannes. Le budget du programme prendra en charge les coûts de mobilisation des experts (consultants) et d'organisation des réunions et ateliers de consultations/validation des résultats (recommandations et plans d'action) de l'analyse (salles, billets d'avions, transport, fournitures,...),

- 3) **Réunions de coordination et d'information avec les autres OSC non-encore membres du GTCRR :** Etroitement liée à la précédente, cette activité consiste à organiser des échanges avec les autres acteurs de la Société civile afin de les informer sur les enjeux, les défis et l'évolution du processus REDD+ en RDC. Les réunions aussi des cadres propices pour débattre des questions relatives au leadership, à la représentativité et à la participation de la Société civile dans ce processus ainsi qu'à sa cohésion dans la lutte contre le changement climatique. L'appui du programme consistera à fournir de la logistique pour l'organisation de ces échanges (salles, transport,...).

**Produit 2 : Tous les programmes de reformes et d'investissements pour la REDD+ sont accompagnés d'un engagement civique effectif**

*Sous-produit 2.1 Les acteurs concernés du GTCRR participent et effectuent un suivi focalisé de tous les programmes REDD+ pertinents*

64. Les activités prévues visent à renforcer les capacités des CP et CT participer à la mise en œuvre et suivre tous les programmes REDD+ pertinents tels que les PIREDD du Fonaredd (Mai Ndombe, Oriental, Kwilu et Sud Ubangi), le PIREDD/Plateau du FIP et d'autres projets REDD+. Des ressources sont disponibles dans le budget initial pour financer ces activités mais, elles sont insuffisantes. Elles ne permettent pas de couvrir tous les besoins par rapport au fonctionnement des CP déjà en place et ne prennent pas en compte l'évolution de contexte du programme. C'est ce qui justifie la révision à la hausse du budget initial alloué à ce sous-produit.
65. Les activités initialement prévues et dont les budgets ont été renforcées sont les suivantes :
- 1) **Fonctionnement des Coordinations provinciales (CP) :** la nécessité identifiée de décentralisation du GTCRR est prise en compte dans le document initial du programme à travers le soutien fonctionnel au réseau dans le cadre d'une participation stratégique au processus REDD+ dans les provinces et territoires cibles. Ce soutien consiste à doter les coordinations provinciales, des commodités de

fonctionnement suivantes : équipements, communication, fournitures, Internet, bureaux, ressources humaines). Ces ressources leur permettront de mener efficacement des activités d’Evaluation et Suivi des Programmes REDD+ pertinents. Un tel soutien fonctionnel est indispensable pour mener à bien la mission du GTCRR de suivi et d’évaluation du processus REDD+. Cependant, issu du Plan d’Investissement et en adéquation avec les exigences du FONAREDD, le présent programme vise à appuyer le GTCRR dans sa mobilisation autour du Fonds. C’est pour cela que dans la conception initiale du programme, les Points Focaux sont soutenus dans une approche stratégique correspondant à la stratégie d’intervention du GTCRR et donc aux investissements REDD+ menés, et non dans une approche nationale indifférenciée. Les appuis prévus sont focalisés à Kinshasa et dans les huit (8) provinces ciblées par les investissements du Fonaredd dites à « haute intensité REDD+ ». Les autres provinces dites à « faible intensité REDD+ » sont aussi appuyées mais de manière ciblée pour participer aux essentiellement débats nationaux. Cette approche ne favorise pas la cohésion du réseau, la synergie, autonomie des provinces, le professionnalisme et ne permet pas aux coordinations provinciales dites de « faible intensité REDD+ » de participer dans la mise en œuvre de tous les programmes y compris sectoriels et/ou thématiques (gestion durable des forêts, aménagement du territoire, sécurisation foncière, agriculture durable, démographie, ...). L’addendum a corrigé cette faiblesse en augmentant l’enveloppe budgétaire initiale prévue surtout pour appuyer les coordinations provinciales du GTCRR dites à « faible intensité REDD+ ». Dans l’addendum, ces appuis ont été renforcés de manière uniforme, pour toutes les 12 coordinations provinciales existantes et les 4 nouvelles à créer, soit 16 Coordinations provinciales. Cela permettra au GTCRR d’accroître et d’étendre la participation des délégués provinciaux notamment dans les Groupes Thématiques Sectoriels,

- 2) **Fonctionnement des Coordinations territoriales (CT)** : Afin de renforcer davantage sa présence sur terrain et d’être plus proche des communautés locales et peuples autochtones, le GTCRR envisage de mettre en place et d’opérationnaliser des CT dans les territoires cibles des zones d’intervention des PIREDD. Il s’agit des structures très souples devant participer à la mise en œuvre et au suivi des activités de la REDD+ à base (plateformes locales), jouer le rôle de relais et d’informateurs pour les CP, assurer les observations indépendantes contribuer aux mécanismes de plaintes et recours existants. Le mandats et mode de fonctionnement des Coordinations ou antennes territoriales restent encore à définir, mais le document initial prévoit déjà de les appuyer en moyens de communication et de déplacement local ainsi qu’en accès à Internet.

66. Les nouveaux besoins jugés pertinents portent sur les activités ci-après :

- 1) **Création et fonctionnement de quatre (4) nouvelles coordinations dans les zones d’intervention des PIREDD** (Mongala et Sud-Ubangi dans l’ex-province de l’Equateur ainsi que Bas Uélé et Ituri dans l’ex-Province Orientale) : La vision du GTCRR est d’étendre ses activités dans les nouvelles provinces à PIREDD afin d’être plus proche de la base et plus efficace dans le suivi des projets. C’est ce qui justifie l’implantation de quatre nouvelles CP. L’activité se fera à travers des missions ad hoc conduites par les personnes ressources du GTCRR. Au total, deux missions seront effectuées dans chacune des provinces cibles. La première dite préparatoire de la seconde sera consacrée à la sensibilisation et à l’identification des OSC membres. Elle sera conduite par des personnes ressources ayant une bonne maîtrise du GTCRR. La deuxième mission par contre portera sur l’installation

(élection et désignation des animateurs) et le renforcement (information et formation). Elle sera menée par une délégation nationale composée des représentants de la CN/GTCRR, du COPIL et des animateurs des CP existantes concernées (ex-Orientale et ex-Equateur). Le renforcement des capacités va aider les équipes de provinces à accomplir convenablement le travail auquel ils sont appelés à effectuer dans les PIREDD,

- 2) **Participation du GTCRR au processus de mise en œuvre par les PIREDD, des plateformes multi-acteurs/multisectorielles de gouvernance (CLD, CARG, conseil consultatif, etc.)** : L'activité est pertinente et s'inscrit dans le cadre de la « matrice de gestion des risques » du Fonaredd. Elle contribue à l'atténuation du risque lié à « l'utilisation du processus REDD+ par certaines élites pour orienter les investissements dans le cadre d'intérêts particuliers ou permettre un accaparement ultérieur de ressources » dans les PIREDD. En effet, les PIREDD mettrons en place et appuierons le fonctionnement des plateformes multi-acteurs/multisectorielles à tous les échelons de gouvernance territoriale. Ces dernières seront chargées de : (i) construire les visions communes et concertées sur le développement, l'affectation des terres et la gestion des ressources naturelles ; (ii) suivre et alerter sur leur respect ainsi que (iii) jouer le rôle d'interlocuteurs locaux dans le cadre du mécanisme de recours et plaintes. En tant que partie prenante, le GTCRR considère les personnes représentant la Société civile dans ces structures doivent avoir être mandées et maîtriser les enjeux de la REDD+ liés à la gestion durable des ressources naturelles (tenue foncière, agriculture durable, exploitation forestière illégale, carbonisation, foresterie communautaire, déforestation,...). Malheureusement, il arrive le plus souvent que les agences choisissent des personnes n'appartenant aux organisations non membres ou/et membres du GTCRR non mandatées par lui, pour participer dans ces plateformes. Pour corriger cette faiblesse qui ne garantit pas sa participation efficace, le GTCRR a besoin de réaliser un travail en amont; celui d'identifier, de mandater/notifier et de renforcer les capacités des délégués appelés à le représenter. Pour ce faire, il faudra prendre en charge : (i) l'organisation des missions d'identification et de renforcement des capacités et (ii) le déplacement local des délégués mandatés,
- 3) **Evaluation de la mise en œuvre des outils de gouvernance REDD+ dans les PIREDD** : au cours de la phase de préparation, plusieurs outils de gouvernance REDD+ ont été produits au nombre desquels ; il y a : le plan de partage des bénéficiaires, mécanisme de plaintes et recours, le guide de consultation des parties prenantes, les directives nationales sur CLIP, le SESA, le cadre de MRV et le plan de communication sur le REDD+. Certains de ces outils ont été même validés. Il est question dans la phase d'investissement de la REDD+, d'évaluer le niveau de leur mise en œuvre ou au moins de leur prise en compte par les différents PIREDD ou autres projets REDD+. Pour ce faire, le GTCRR déploiera des équipes de 3 à 4 experts recrutés en interne pour mener des enquêtes sur la mise en œuvre des outils REDD+ dans les zones des PIREDD. Les approches méthodologiques des enquêtes seront précisées seront précisées définie dans les termes de référence ad hoc. Les résultats et recommandations de ces enquêtes seront capitalisés dans le cadre de finalisation de ces outils. L'appui du programme consistera à prendre en charge, l'organisation logistique des missions prévues (perdiem, billets d'avions, ateliers, ...),

*Sous-produit 2.2 La Société Civile se déploie pour assurer l'engagement et le suivi au niveau local, catalysant la participation aux programmes REDD+ novateurs tels que dans l'ex Province Orientale et dans les zones d'intervention du FIP et du projet REDD+ de Mai Ndombe*

67. L'idée ici est de promouvoir l'engagement stratégique de la Société Civile dans les programmes REDD+ pertinents, et de catalyser la participation de la Société Civile aux divers Programmes REDD+, en ciblant les programmes prioritaires mais également en assurant une dynamique commune transversale.
68. Dans le cadre de sa stratégie d'intervention, la participation du réseau aux diverses réunions et ateliers REDD+ est indispensable pour assurer une dynamique transversale. Cette participation ne pourra cependant pas être assurée par la Coordination Nationale ou le Comité de Pilotage seuls. Par conséquent, il appartient au réseau d'impliquer ses membres dans la sélection, la participation, mais aussi la gestion de la connaissance acquise. La participation à ces réunions demande donc d'avoir des objectifs clairs, de sélectionner les experts pertinents et d'accompagner leur retour d'un véritable partage de l'information. Ceci permettra une participation de la société civile au sein des instances de gouvernance REDD+ (rencontres nationales, régionales et internationales (Conférence of the Parties - COP, Carbon Forum, etc.), Forest Investment Program (FIP) et Mécanisme Spécial de Dons (MSD), suivi et évaluation des programmes et projets et investissement REDD, revue indépendante des Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES).
69. Les ressources financières disponibles pour appuyer ces différentes activités se sont avérées insuffisantes par rapport aux coûts réels. Par ailleurs, elles ne prennent pas en compte tous les aspects de consultations et suivis de la Société civile (GTCRR) dont l'animation des groupes thématiques et les observations indépendantes qui sont pourtant évoqués dans le document initial du programme. Le présent addendum a revu les montants de ces ressources à la hausse afin de corriger ces faiblesses.
70. Le programme initial a prévu de prendre en charge la participation des délégués du GTCRR aux réunions, ateliers, forums ainsi qu'aux missions de suivi-évaluations ci-après :
- 1) **Facilitation des réunions et ateliers de consultations à Kinshasa et en provinces** : les consultations menées dans ce cadre suivront les lignes directrices établies en 2016 par le projet Tier2 du PNUD sous financement norvégien (RFN). Elles se focaliseront sur des questions d'intérêts et d'actualité du processus REDD+. A cet effet, le programme appuiera l'organisation des ateliers de facilitation (i) des échanges au niveau provincial sur la participation efficace du GTCRR aux plateformes provinciales de concertations sur le foncier et le développement du cadre habilitant de la cuisson propre (cf. programme énergie) ainsi que d'échange au niveau national et provincial, au groupe de travail consultatif sur l'approche PROMIS-PF et le suivi du programme planning familial. Selon la disponibilité des ressources, cet appui pourra s'étendre à autres sujets tels que la consultation sur les documents de politiques sectorielles produits par les autres programmes du Fonaredd. Les consultations seront menées au sein des « **Groupes Thématiques** » (GT). Composés chacun d'une dizaine ou vingtaine d'experts du GTCRR dans les domaines clés de la REDD+, les GT ont été créés à l'image des « Commissions thématiques » (CT), lors de l'élaboration de la stratégie-cadre nationale REDD+ en 2012. Le GTCRR compte un GT pour chaque pilier de la REDD+ (agriculture, énergie, forêt, aménagement du territoire, foncier, démographie et gouvernance). A cela s'ajoute des GT transversaux sur l'IEC, le genre et les PA. Au sein de ces GT, les experts analysent les tous processus et les différents documents produits pour en évaluer la prise en compte des droits et intérêts des CL

et des PA, afin de formuler des recommandations, notes de positions et déclarations pour le compte de la Société civile,

- 2) **Suivi-évaluation des programmes d'investissements REDD+ du Fonaredd** : elles répondront à l'actualité des financements REDD+ en cours, grâce à la présence du GTCRR au sein de la FONAREDD,
- 3) **Participation aux réunions nationales et internationales sur la REDD+** : le budget actuel prévoit la participation de seulement 6 délégués du GTCRR aux forums internationaux ; ce qui ne donne pas assez de marge de manœuvre au GTCRR pour satisfaire aux critères de représentativité, genre et équilibre provincial. En plus, ce budget ne concerne que les travaux de COP alors que le GTCRR a besoin de participer aussi aux dynamiques régionales,
- 4) **Participation aux forums techniques nationaux** : il s'agit des assises qui sont organisées dans le pays sur des sujets ayant trait au changement climatique, à la REDD+ ou au développement durable en général. Bien que modeste, un budget est prévu pour prendre en charge la participation des délégués du GTCRR à ces forums.

71. A ces activités s'ajoute les **observations indépendantes dans les zones d'interventions des programmes REDD+**. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la bonne gouvernance dans la gestion fiduciaire, y compris du portefeuille d'interventions de la Stratégie-cadre nationale et du plan d'investissement national REDD+. Il s'agit des enquêtes ponctuelles au niveau des programmes intégrées et sectoriels/thématiques dans le but de collecter et analyser des informations d'émettre des avis sur l'état de mise en œuvre de ces programmes, dans une logique de transparence et de redevabilité.

*Sous-produit 2.3. La société civile mobilise les communautés locales et peuples autochtones au niveau provincial et local, catalysant l'appropriation de la vision de REDD+ prenant en compte la dimension IEC*

72. Depuis 2009, les communautés locales (CL) et les peuples autochtones (PA) n'ont pas bénéficié de sensibilisation sur les enjeux de la REDD+ et la sécurisation de leurs espaces alors qu'ils sont considérés comme principaux agents de déforestation et dégradation forestière (Cf. études moteurs de déforestation de 2012). Ce déficit est une des causes de leur faible mobilisation, appropriation, engagement et participation dans la mise en œuvre de la REDD+.

73. Ce sous-produit prend en compte cette donnée. Son objectif est de promouvoir des pratiques durables dans l'exploitation et la gestion des ressources naturelles particulièrement forestières, par des activités d'« **Information, Education et Communication pour le changement social et des comportements** » (IEC).

74. L'IEC est un élément stratégique du fonctionnement du GTCRR, mais aussi du pilier « Gouvernance » de la Stratégie-cadre nationale REDD+. Pour la réaliser, le GTCRR a besoin des moyens et outils de communication appropriés et adaptés au contexte des CL et PA, afin d'obtenir leur CLIP et leur engagement dans la réalisation des programmes REDD+. C'est ce qui justifie la pertinence des activités de ce sous-produit, à travers lesquelles, les CL et PA maîtriseront les enjeux du changement climatique ainsi que les alternatives pour en réduire l'impact.

75. Les activités prévues dans le cadre de la mobilisation des CL et PA à travers la mise en œuvre de l'IEC sont les suivantes :

- 1) **Elaboration, traduction, production des supports pédagogiques (messages clés) et vulgarisation des outils de gouvernance de la REDD+** : il s'agit des messages de sensibilisation, de vulgarisation et de visibilité de la REDD+ en rapport avec les outils de gouvernance de la REDD+ tels que : le guide de consultation des parties prenantes, le manuel CLIP, le plan de partage des bénéfices, l'homologation, le SNSF, le mécanisme de plaintes et recours, etc.). Ces messages seront simplifiés et traduits en langues locales pour en faciliter la compréhension par les CL et PA. Les compétences internes du GTCRR seront mises à profit pour réaliser ce travail, mais en cas de nécessité le GTCRR pourra recourir à l'expertise externe (consultants). Une fois disponibles les supports seront utilisés pour vulgariser les outils de la REDD+ auprès des CL et PA via des missions et campagnes dans les zones cibles. Un accent particulier sera placé sur l'importance et l'intérêt des outils développés pour ces communautés de base,
- 2) **Facilitation à la vulgarisation des outils de gouvernance de la REDD+** (guide de consultation, manuel CLIP, partage des bénéfices, homologation, SNSF, plaintes et recours,...) : il s'agit des réunions dont l'objectif est d'améliorer la compréhension et d'harmoniser les points de vue des OSC membres du GTCRR. Ces réunions seront organisées à Kinshasa et en provinces. La finalité est de doter les membres du GTCRR des capacités pour vulgariser les outils de gouvernance de la REDD auprès des CL et PA,
- 3) **Contribution à l'élaboration et à la vulgarisation des pratiques durables de gestion des ressources naturelles** : à travers cette activité, le GTCRR envisage appuyer les efforts de vulgarisation avec des supports pédagogiques conçus et produits par les autres programmes du Fonaredd sur les pratiques durables dans le cadre de la gestion des forêts, de l'agriculture, de l'énergie et sur les réformes sectorielles en cours. Le but visé est d'utiliser le réseau pour faire porter les messages de changements des pratiques à la base afin de réduire l'impact négatif sur la forêt, des pratiques actuelles en matière d'exploitation agricole, forestière (bois énergie et bois d'œuvre) et minière. Pour être efficace, le GTCRR devra participer en amont, dans la production des outils de vulgarisation par les programmes concernés pour ensuite, les vulgariser en aval, en utilisant son réseau disséminé sur toute l'étendue du territoire national,
- 4) **Organisation des « Journées Nationales REDD+ » (Universités REDD+)** : ces journées visent à évaluer la mise en œuvre du processus de la REDD+ en mettant l'accent sur les forces et faiblesses des approches adoptées, les défis majeurs et les goulots d'étranglement ainsi que les solutions pour les contourner. Elles serviront également de cadre pour mobiliser les partenaires techniques et financiers de la REDD+. Au-delà des aspects déjà évoqués, les journées nationales REDD+ seront utilisées comme opportunités pour : (i) poursuivre les efforts de sensibilisation, de consultation et de mobilisation en cours de la Société civile nationale volontariste ; et (iii) ancrer véritablement le processus dans le paysage politique et programmatique congolais en constituant, en connectant et en renforçant les réseaux de connaissance et d'expérience sur la REDD+ en RDC et dans la région. Ces journées seront organisées une fois par an autour d'une thématique spécifique et seront dominées par les présentations des acteurs et agences d'exécution sur les progrès réalisés par leurs programmes/projets. Des sessions et porteront respectivement sur le plan d'investissement REDD et les programmes appuyés par le fonds CAFI,

76. La conception des messages clés et le choix des canaux de communication à utiliser se feront de manière participative et impliquera toutes les parties prenantes, particulièrement le Fonaredd dont l'approbation sera systématiquement exigée. Des synergies et complémentarités y compris sur le plan financier seront nécessaires pour avoir l'impact attendu des activités d'IEC du GTCRR.

### **Produit 3 : L'engagement de la Société Civile augmente la bonne gouvernance et l'inclusion sociale des efforts REDD+ nationales**

#### *Sous-produit 3.1 Le GTCR-R dispose de capacités renforcées et d'un mécanisme en place pour mener à bien le suivi et évaluation du processus REDD+ et mettre en œuvre sa stratégie d'intervention*

77. Il s'agit de consolider et d'élargir l'expertise interne du GTCR-R en l'adaptant aux besoins nouveaux de la phase d'investissement de la REDD+. Dans le cadre d'un Plan de Renforcement des Capacités, un certain nombre de domaines potentiels ont été identifiés en partenariat avec la Société Civile (les éléments listés ci-dessous ne sont pas en ordre d'importance ou de préférence) :

- Système d'Information Géographique et Cartographie participative
- Evaluation d'impacts environnementaux et Sociaux
- Collecte et analyse des données
- Processus de consultation des communautés locales et peuples autochtones
- Négociations dans le cadre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC)
- Plaidoyer politique
- Suivi-Evaluation de Projet
- Politiques d'aménagement du Territoire
- Finance-Carbone
- Gestion financière, administrative et institutionnelle
- Suivi des reformes et des politiques
- MRV et Niveau de référence
- Partage des bénéfiques
- Système de gestion des plaintes et recours
- Information, Education et Communication sur le changement social et des comportements (IEC),
- Genre,
- Utilisation des logiciels de gestion (comptable, logistiques, programmatique, etc.).

78. Les bénéficiaires de ces formations seront sélectionnés sur base de critères de représentativité (géographique, genre, âge, populations autochtones) et de leur motivation à véritablement se spécialiser dans un domaine donné. Quant au nombre, l'objectif final est fixé à 20 dont 16 experts (1 expert/province cible) issus d'organisations différentes pour chaque thème de formation. Pour faciliter la constitution de ces groupes, l'expérience préalable des participants sur ces thèmes sera encouragée, mais elle ne sera pas un critère excluant car à ce jour, peu d'experts sont des femmes, jeunes ou PA, et le présent programme vise à mettre sur pied, des groupes d'experts inclusifs et représentatifs.

79. Au vu du nombre des thématiques évoquées et d'experts à former mais aussi de la nécessité de prendre en compte, les exigences de la représentativité géographique nationale et de l'inclusivité, le budget initial est insuffisant. La révision à la hausse de l'enveloppe disponible pour les formations se justifie par cet argument. La prise en charge des participants de provinces est un paramètre clé pour la détermination des coûts des formations.

*Sous-produit 3.2 La coopération étroite avec les peuples autochtones (PA) et les communautés locales (CL) forestières engagés dans conservation et la récupération de la forêt est renforcée*

80. Il est indispensable que le travail mené par la Société Civile dans le cadre de ce programme soit coordonné et en lien étroit avec celui portant sur les PA. En effet, et ceci a été rappelé depuis la naissance du GTCR jusqu'au processus de restructuration et à sa refonte en GTCRR, la Société Civile a vocation à représenter les PA et à assurer leur participation dans le processus REDD+.

81. Dans le document initial, les activités prévues pour atteindre cet objectif sont les suivantes : (i) l'organisation des enquêtes de terrain spécifiquement liées aux territoires des PA ainsi que (ii) le suivi et évaluation de mesures concrètes pour l'inclusion sociale de ces groupes marginalisés par le GTCRR, toujours dans la continuité des lignes directrices établies en amont sous le projet Tier2.

82. Par ailleurs, le projet mettra en place un cadre de coordination et de communication avec le Projet d'appui aux Peuples autochtones Pygmées (Fonaredd) dont le REPALEF (Réseau des Peuples Autochtones) est bénéficiaire en plus d'un autre projet (DGM) de la Banque Mondiale. De manière concrète, il s'agira notamment pour le projet : (i) d'intervenir dans les zones non ciblées par le REPALEF, dans une logique de complémentarité des ressources et (ii) faire participer le REPALEF et le GTCRR, aux comités de pilotage de deux projets précités pour assurer la complémentarité des programmes.



## B. Plan détaillé de travail relatif au Programme

83. Le plan détaillé de travail du programme couvre la période de 2017-2020 et est repris dans le tableau ci-dessous.

*Tableau N°3 : Plan détaillé de l'addendum au programme appui à la Société civile*

OBJECTIFS, PRODUITS & SOUS-PRODUITS DU PROGRAMME	ACTIVITES	PLANNING ANNUEL				ORGANISATION PARTICIPANTE	PREVISION BUDGETAIRE	
		A1	A2	A3	A4		Description	Montant (\$)
<b>PRODUIT 1 : La plateforme GTCR-R est gérée de façon professionnelle, transparente et collégiale</b>								
<u>Sous-produit 1.1:</u>  Le GTCR-R dispose d'un ancrage juridictionnel et d'un système de gouvernance associative efficace, transparente et démocratique	1.1.1 Rédaction, obtention et révision des documents juridiques d'appui au GTCRR (personnalité juridique, statuts, règlement intérieur, manuel de procédures, etc.)					PNUD/GTCRR	Frais personnalité juridique, contrat d'expert, salle, restauration, transport local, fournitures,	
	1.1.2. Consultations et rédaction du document de clarification des rôles et responsabilités du GTCRR dans la mise en œuvre du processus REDD+ en RDC					PNUD/GTCRR	Contrat d'expert, salle, restauration, billets avions, DSA, transport local, fournitures	
	1.1.3 Assemblée Générale annuelle du GTCRR (AG/GTCRR)					PNUD/GTCRR	Salle, restauration, billets avions, DSA, transport local, fournitures	
	1.1.4. Réunion annuelle du Comité de Pilotage (COPIL)					PNUD/GTCRR	Salle, restauration, billets avions, DSA, transport local, fournitures	
	1.1.5 Réunion annuelle de la Commission de Contrôle (COCO/GTCRR)					PNUD/GTCRR	Salle, restauration, billets avions, DSA, transport local, fournitures	

OBJECTIFS, PRODUITS & SOUS-PRODUITS DU PROGRAMME	ACTIVITES	PLANNING ANNUEL				ORGANISATION PARTICIPANTE	PREVISION BUDGETAIRE	
		A1	A2	A3	A4		Description	Montant (\$)
	1.1.6 Fonctionnement quotidien de la Coordination Nationale (CN/GTCRR)					PNUD/GTCRR	Salaires staffs, loyer, Internet, équipements, matériels, mobiliers, carburant + entretien véhicule, transport local, communication, éditions documents, billets avions, DSA, etc.	
	1.1.7 Redynamisation, renforcement, et suivi-évaluation des coordinations provinciales (CP)					PNUD/GTCRR	Salle, restauration, billets avions, DSA, transport local, fournitures	
	1.1.8 Planification nationale des activités du GTCRR et définition consensuelle des objectifs annuels par secteur et répartition des tâches des membres des coordinations provinciales fonctionnelles					PNUD/GTCRR	Salle, restauration, billets avions, DSA, transport local, fournitures	
	1.1.9 Facilitation de consultations spécifiques sur les propositions de documents de politiques sectorielles (AT, foncière, agricole, énergétique, forestière, nomes REDD+ pour les mines et hydrocarbures, stratégie nationale de planification familiale, etc.)					PNUD/GTCRR	Salles, restauration, billets avions, DSA, transport local, fournitures	
	1.1.10 Mobilisation de l'expertise ponctuelle spécialisée en appui à la CN/GTCRR					PNUD/GTCRR	Contrats de consultants et d'entreprises	
	1.1.11 Appui à la gestion financière (travaux de fin d'exercices comptables), évaluations et audits externes du GTCRR					PNUD/GTCRR	Frais des travaux de fin d'exercices comptables,	

OBJECTIFS, PRODUITS & SOUS-PRODUITS DU PROGRAMME	ACTIVITES	PLANNING ANNUEL				ORGANISATION PARTICIPANTE	PREVISION BUDGETAIRE	
		A1	A2	A3	A4		Description	Montant (\$)
							contrats d'experts, billets avions, DSA,	
	<b>Sous- total 1.1</b>							
<u>Sous-produit 1.2:</u> Des partenariats stratégiques innovants et un élargissement organisationnel sont établis et mis en œuvre pour incorporer les nouveaux secteurs-clés de la société civile dans la lutte contre les moteurs de la déforestation, pour une gestion durable du terroir.	1.2.1 Prise en charge de la participation des délégués du GTCRR aux diverses études de faisabilité et processus d'AT des PIREDD dont celles des moteurs de déforestation & dégradation					PNUD/GTCRR	Billets avions, DSA,	
	1.2.2 Analyse des acteurs à mobiliser et identification des partenaires stratégiques					PNUD/GTCRR	Contrat d'expert, salle, restauration, billets avions, DSA, transport local, fournitures	
	1.2.3 Réunions de coordination et d'information avec les autres organisations de la société civile non-encore membres du GTCRR					PNUD/GTCRR	salle, restauration, transport local, fournitures	
	<b>Sous- total 1.2</b>							
	<b>Total produit 1</b>							
<b>PRODUIT 2 : Tous les programmes de reformes et d'investissements pour la REDD+ sont accompagnés d'un engagement civique effectif</b>								
	2.1.1 Fonctionnement quotidien des Coordinations Provinciales					PNUD/GTCRR	Salaires staffs, loyer, Internet, équipements, matériels, mobiliers, communication, etc.	
	2.1.2 Création, installation et fonctionnement de nouvelles coordinations					PNUD/GTCRR	Billets avions, DSA, salle, restauration, transport local, fournitures	

OBJECTIFS, PRODUITS & SOUS-PRODUITS DU PROGRAMME	ACTIVITES	PLANNING ANNUEL				ORGANISATION PARTICIPANTE	PREVISION BUDGETAIRE	
		A1	A2	A3	A4		Description	Montant (\$)
<u>Sous-produit 2.1 :</u>  Les acteurs concernés du GTCRR participent et effectuent un suivi focalisé de tous les programmes REDD+ pertinents	dans les zones d'interventions PIREDD (Mongala, Bas Uélé, Ituri, Sud-Ubangi)							
	2.1.3 Fonctionnement des Coordinations territoriales (Internet, Tel, déplacements)					PNUD/GTCRR	Internet, communication et transport local	
	2.1.4 Participation au processus de mise en œuvre des plateformes multi-acteurs/multisectorielles gouvernance par les PIREDD (CLD, CARG, conseil consultatif, etc.)					PNUD/GTCRR	Billets avions, DSA,	
	2.1.5 Evaluation de la mise en œuvre des outils de gouvernance REDD+ dans les PIREDD (Guide de consultation, Manuel de CLIP, MRV, SESA.....)					PNUD/GTCRR	Billets avions, DSA, salle, restauration, transport local, fournitures	
	2.1.6 Participation à l'élaboration des Plans de Développement et d'AT (PGRN) réalisés par les PIREDD aux niveaux : terroirs villageois, groupements, ETD, territoires et provincial.					PNUD/GTCRR	Billets avions, DSA, salle, restauration, transport local, fournitures	
	<b>Sous- total 2.1</b>							
<u>Sous-produit 2.2 :</u>  La Société Civile se déploie pour assurer l'engagement et le suivi au niveau local, catalysant la participation aux programmes REDD+ novateurs tels que la Province Orientale et autres, et dans les zones	2.2.1 Facilitation des réunions et ateliers de consultations à Kinshasa et en provinces sur la participation du GTCRR aux Plateformes de Concertation provinciales (Foncière, énergie/cuisson propre) et au groupe de travail consultatif pour discuter sur l'approche PROMIS-PF et suivre la mise en œuvre du programme planning familial					PNUD/GTCRR	Billets avions, DSA, salle, restauration, transport local, fournitures	
	2.2.2 Participation aux réunions REDD+ régionales et internationales (COP, ...)					PNUD/GTCRR	Billets avions, DSA,	

OBJECTIFS, PRODUITS & SOUS-PRODUITS DU PROGRAMME	ACTIVITES	PLANNING ANNUEL				ORGANISATION PARTICIPANTE	PREVISION BUDGETAIRE	
		A1	A2	A3	A4		Description	Montant (\$)
d'intervention du FIP et du projet REDD+ de Mai Ndombe	2.2.3 Participation aux forums techniques nationaux					PNUD/GTCRR	Billets avions, DSA,	
	2.2.4 Observations indépendantes et suivies des respects de sauvegardes (Matrice de gestion participative et de gestions des risques)					PNUD/GTCRR	Billets avions, DSA, salle, restauration, transport local, fournitures	
<b>Sous- total 2.2</b>								
<u>Sous-produit 2.3 :</u> La société civile mobilise les communautés locales et peuples autochtones au niveau provincial et local, catalysant l'appropriation de la vision de REDD+ prenant en compte la dimension IEC	2.3.1 Elaboration, traduction et production des supports pédagogique pour la vulgarisation des outils de gouvernance de la REDD+ (guide de consultation, manuel CLIP, partage des bénéfiques, homologation, SNSF, plaintes et recours,...)					PNUD/GTCRR	Contrat d'expert/entreprise, salle, restauration, billets avions, DSA, transport local, fournitures	
	2.3.2 Facilitation à la vulgarisation des outils de gouvernance de la REDD+ (guide de consultation, manuel CLIP, partage des bénéfiques, homologation, SNSF, plaintes et recours,...)					PNUD/GTCRR	salle, restauration, billets avions, DSA, transport local, fournitures	
	2.3.3 Contribution à la production des supports pédagogiques et à la vulgarisation sur les pratiques durables dans le cadre de gestion durable des forêts, de l'agriculture, de l'énergie et sur les reformes sectorielles en cours					PNUD/GTCRR	Contrat d'expert, salle, restauration, billets avions, DSA, transport local, fournitures, frais d'édition et de diffusion des messages clés	
	2.3.4 Journées nationales REDD+, chaque année sur une thématique spécifique/université REDD					PNUD/GTCRR	Contrat d'expert, salle, restauration, billets avions, DSA, transport local, fournitures, location des matériels	

OBJECTIFS, PRODUITS & SOUS-PRODUITS DU PROGRAMME	ACTIVITES	PLANNING ANNUEL				ORGANISATION PARTICIPANTE	PREVISION BUDGETAIRE	
		A1	A2	A3	A4		Description	Montant (\$)
							diverses, visibilité, presse, etc.	
	<b>Sous- total 2.3</b>							
	<b>Total produit 2</b>							
<b>PRODUIT 3 : L'engagement de la Société Civile augmente la bonne gouvernance et l'inclusion sociale des efforts REDD+ nationales</b>								
<u>Sous-produit 3.1 :</u>  Le GTCRR dispose de capacités renforcées pour mener à bien le suivi et évaluation du processus REDD+ et mettre en œuvre sa stratégie d'intervention	3.1.1 Sélection des thèmes et élaboration d'un programme de formation à partir de la stratégie d'intervention élaborée par le GTCRR					PNUD/GTCRR	Contrat d'expert/entreprise, salle, restauration, transport local, fournitures	
	3.1.2 Processus de sélection des futurs experts bénéficiaires de la formation					PNUD/GTCRR	Contrat d'expert/entreprise, salle, restauration, transport local, fournitures	
	3.1.3 Sessions de formations des experts du GTCRR dans les domaines clés de la REDD+					PNUD/GTCRR	Contrat d'expert/entreprise, salle, restauration, billets avions, DSA, transport local, fournitures	
	<b>Sous- total 3.1</b>							
<u>Sous-produit 3.2 :</u>  La coopération étroite avec les peuples autochtones et les communautés forestières	3.2.1 Enquêtes de terrain dans le cadre des divers programmes REDD+					PNUD/GTCRR	Contrat d'expert, salle, restauration, billets avions, DSA, transport local, fournitures	

OBJECTIFS, PRODUITS & SOUS-PRODUITS DU PROGRAMME	ACTIVITES	PLANNING ANNUEL				ORGANISATION PARTICIPANTE	PREVISION BUDGETAIRE	
		A1	A2	A3	A4		Description	Montant (\$)
engagés dans conservation et la récupération de la forêt est renforcée	3.2.2 Etablissement de mesures pour veiller aux dimensions d'inclusion sociale dans les reformes et investissements REDD+					PNUD/GTCRR	Contrat d'expert, salle, restauration, billets avions, DSA, transport local, fournitures	
	<b>Sous- total 3.2</b>							
	<b>Total produit 3</b>							
<b>Gestion &amp; coordination du programme</b>	Ressources humaines, équipements, fonctionnement des équipes de coordination et gestion du programme, services communs, GMS, etc.					PNUD	Salaires staffs, équipements IT, fournitures,	
	Monitoring, communication, audit et Evaluations					PNUD	Réunions (COPIL), ateliers, missions, etc.	
	<b>Total Gestion &amp; coordination</b>							
	<b>TOTAL GENERAL PROGRAMME</b>							

**Note sur les jalons intermédiaires décembre 2018**

*Le Jalon Intermédiaire 3 (Guide méthodologique élaboré de manière participative précisant les pratiques à suivre en matière de consultations dans la mise en œuvre des programmes intégrés, et en relation avec les outils REDD relève de l'appui Tier 2 apporté en 2016 par le PNUD et non de ce programme*

## C. Budget détaillé du Programme

84. Le tableau ci-dessous reprend le budget détaillé de l'addendum au programme dans lequel les détails sont fournis sur le budget initial, le budget réajusté (de l'addendum) ainsi que sur le financement additionnel à mobiliser. Deux scénarios sont proposés dans ce tableau par rapport à ce financement. Le 1<sup>er</sup> scénario porte sur 2 M\$ et prend en compte les besoins globaux du GTCRR. Le 2<sup>ème</sup> scénario, déduit du 1<sup>er</sup> quant à lui, reprend les priorités du GTCRR.

**Tableau N°4 : Budget détaillé de l'addendum au programme appui à la Société civile**

Rubrique budgétaire	unité	Budget initial						Budget reajusté (addendum)						Montant financement additionnel sur base de besoins globaux du GTCRR	Montant financement additionnel sur base des priorités du GTCRR
		Coût unitaire	Nbre	Qté/ an	Nbre années	nbre provinces	Montants	Coût unitaire	Nbre	Qté/ an	Nbre années	nbre provinces	Montants		
<b>RESULTAT 1 : La plateforme GTCR-R est gérée de façon professionnelle, transparente et collégiale</b>							457800						1518000	1060200	724515
<b>1.1 Le GTCR-R dispose d'un ancrage juridictionnel et d'un système de gouvernance associative efficace, transparente et démocratique</b>							405 800						1 374 000	968 200	661 515
Activité 1.1.1: Rédaction et obtention des documents juridiques d'appui au GTCRR							5000						0	-5000	0
<i>Frais d'obtention de la personnalité juridique</i>	<b>FF</b>	5000	1	1	1	1	5 000		1	1	1	1	0	-5 000	
Activité 1.1.2. Consultations et rédaction du document		5000	1	1	1	1	5 000						11 400	6 400	5 271



de clarification des rôles et responsabilités															
Contrat consultant individuel	HJ	100	20	1	1	1	2 000	100	20	1	1	1	2 000	0	0
Consultations (échanges à Kin & en provinces)	réunion						0	3100	2	1	1	1	6 200	6 200	5 271
Atelier de validation	atelier	3000	1	1	1	1	3 000	3200	1	1	1	1	3 200	200	
Activité 1.1.3 Assemblée Générale annuelle du GTCRR							116 000						304 240	188 240	112 680
DSA (Perdiem)	pers	13000	1	1	4	1	52 000	1020	41	1	4	1	167 280	115 280	73 460
Voyage participants provinces (billets avions + frais & transport aéroportuaires)	frais/pers	7000	1	1	4	1	28 000	660	41	1	4	1	108 240	80 240	53 180
Transport participant Kinshasa	frais/pers	480	1	1	4	1	1 920	20	18	1	4	1	1 440	-480	-840
Location salle	frais/jr	1200	1	1	4	1	4 800	1200	1	1	4	1	4 800	0	-1 200
Restauration	frais/jr	7000	1	1	4	1	28 000	80	64	1	4	1	20 480	-7 520	-12 640
Fournitures + divers	FF	320	1	1	4	1	1 280	500	1	1	4	1	2 000	720	720
Activité 1.1.4. Réunion annuelle du Comité de Pilotage		7000	1	1	4	1	28 000						114 000	86 000	86 000
DSA (Perdiem)	pers	3500	1	1	4	1	14 000	1020	7	2	4	1	57 120	43 120	43 120
Voyage participants provinces (billets avions + frais & transport aéroportuaires)	frais/pers	2500	1	1	4	1	10 000	660	7	2	4	1	36 960	26 960	26 960
Transport participants Kinshasa (20 personnes)	frais/pers	100	1	1	4	1	400	20	10	2	4	1	1 600	1 200	1 200
Location salle	frais/jr	300	1	1	4	1	1 200	600	1	2	4	1	4 800	3 600	3 600
Restauration (20 personnes)	0	500	1	1	4	1	2 000	80	20	2	4	1	12 800	10 800	10 800
Fournitures + divers	FF	100	1	1	4	1	400	90	1	2	4	1	720	320	320

Activité 1.1.5 Réunion annuelle de la Commission de Contrôle							<b>28 000</b>						<b>17 092</b>	<b>-10 908</b>	<b>-10 920</b>
DSA (Perdiem)	<i>pers</i>	3500	1	1	4	1	<b>14 000</b>	1360	1	1	4	1	<b>5 440</b>	<b>-8 560</b>	-8 560
Voyage participants provinces (billets avions + frais & transport aéroportuaires)	<i>frais/pers</i>	2500	1	1	4	1	<b>10 000</b>	660	1	1	4	1	<b>2 640</b>	<b>-7 360</b>	-7 360
Transport participants Kinshasa (2 personnes)	<i>frais/pers</i>	100	1	1	4	1	<b>400</b>	30	2	1	4	1	<b>240</b>	<b>-160</b>	-160
Location salle	<i>frais/jr</i>	300	1	1	4	1	<b>1 200</b>	300	3	1	4	1	<b>3 600</b>	<b>2 400</b>	2 400
Restauration (15 personnes)	<i>frais/jr</i>	500	1	1	4	1	<b>2 000</b>	120	10	1	4	1	<b>4 800</b>	<b>2 800</b>	2 800
Fournitures + divers	<i>FF</i>	100	1	1	4	1	<b>400</b>	93	1	1	4	1	<b>372</b>	<b>-28</b>	-40
Activité 1.1.6 Fonctionnement quotidien de la Coordination Nationale (CN)							<b>223 800</b>	<b>10 500</b>	<b>7</b>	<b>84</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>768 900</b>	<b>545 100</b>	<b>454 300</b>
<b>Rémunération staffs CN</b>							<b>96000</b>	10500	7	84	4	7	<b>414000</b>	<b>318000</b>	<b>247200</b>
Coordonnateur	<i>salaire/mois</i>	1200	1	12	4	1	<b>57 600</b>	2500	1	12	3	1	<b>90 000</b>	<b>32 400</b>	79 200
Chargé des programmes	<i>salaire/mois</i>							2000	1	12	3	1	<b>72 000</b>	<b>72 000</b>	54 000
Chargé d'administration & finance	<i>salaire/mois</i>							2000	1	12	4	1	<b>96 000</b>	<b>96 000</b>	24 000
Chargé de communication & logistique	<i>salaire/mois</i>							1500	1	12	3	1	<b>54 000</b>	<b>54 000</b>	36 000
Comptable	<i>salaire/mois</i>	800	1	12	4	1	<b>38 400</b>	1500	1	12	4	1	<b>72 000</b>	<b>33 600</b>	24 000
Caissier	<i>salaire/mois</i>							500	1	12	2,5	1	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>	15 000
Chauffeur	<i>salaire/mois</i>							500	1	12	2,5	1	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>	15 000
<b>Loyer bureau CN</b>							<b>67200</b>						<b>152500</b>	<b>85300</b>	<b>85300</b>
Loyer (bureau GTCRR Kinshasa)	<i>mois</i>	1400	1	12	4	1	<b>67 200</b>	3000	1	12	4	1	<b>144 000</b>	<b>76 800</b>	76 800
Entretien locaux du bureau								1500	1	1	3	1	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>	4 500

Aménagement & déménagement du bureau	FF							4000	2	1	1	1	4 000	4 000	4 000
<b>Moyen de transport/déplacement local staffs</b>													<b>34800</b>	<b>34800</b>	<b>34800</b>
Achat véhicule 4x4	pièce							24000	1	1	1	1	24 000	24 000	24000
Entretien, carburant,								300	1	12	3	1	10 800	10 800	10800
<b>Accès à l'Internet, Site Web et communication</b>							<b>24000</b>						<b>61800</b>	<b>37800</b>	<b>37800</b>
Maintenance du site web	frais/mois							150	1	12	3	1	5 400	5 400	5 400
Productions des contenus du site web	frais/mois							210	1	12	3	1	7 560	7 560	7 560
Impressions des outils de visibilité de GTCRR	frais/mois							480	1	12	3	1	17 280	17 280	17 280
Internet pour le Bureau	frais/mois	500	1	12	4	1	<b>24 000</b>	500	1	12	4	1	<b>24 000</b>	<b>0</b>	
Medias, Presse	frais/mois							210	1	12	3	1	7 560	7 560	7 560
<b>Equipements, matériels et fournitures diverses</b>							<b>10200</b>						<b>41800</b>	<b>31600</b>	<b>31600</b>
Kit laptop + imprimante +working station		3000	1	1	1	1	3000	2500	3	1	1	1	7 500	4 500	4 500
Appareil photo DSLR + Trepied+carte mémoire 64GB	pièce							1150	1	1	1	1	1 150	1 150	1 150
Téléviseur (Ecran plat) + décodeur	pièce							950	1	1	1	1	950	950	950
Fontaine d'eau + 2 bouteilles	pièce							400	1	1	1	1	400	400	400
Kit mobilier	FF							1500	2	1	1	1	3 000	3 000	3 000
Fournitures (fournitures de bureau, consommables informatiques, logiciels, petit matériels, licences,...)	frais/mois	150	1	12	4	1	<b>7 200</b>	600	1	12	4	1	<b>28 800</b>	<b>21 600</b>	21 600
Entretien & réparation des équipements, mobiliers, locaux								1500	1	1	3	1	4 500	4 500	4 500

<b>Communication</b>							<b>14400</b>						<b>24000</b>	<b>9600</b>	<b>9600</b>
<i>Crédits téléphones</i>	<i>frais/mois</i>	300	1	12	4	1	<b>14 400</b>	500	1	12	4	1	<b>24 000</b>	<b>9 600</b>	9 600
<b>Edition, documentation ...</b>							<b>12000</b>						<b>40000</b>	<b>28000</b>	<b>8000</b>
<i>Edition, documentation ...</i>	<i>FF/an</i>	3000	1	1	4	1	<b>12 000</b>	10000	1	1	4	1	<b>40 000</b>	<b>28 000</b>	8000
Activité 1.1.7 Redynamisation, renforcement et suivi-évaluation des coordinations provinciales	Mission							1500	1	2	2	16	<b>96 000</b>	<b>96 000</b>	48 000
Activité 1.1.8 Planification nationale du GTCRR, définition des objectifs annuels (par secteur) et répartition des tâches des membres des coordinations fonctionnelles	Atelier							22184	1	1	2	1	<b>44 368</b>	<b>44 368</b>	22 184
Activité 1.1.9 Facilitation de consultation sur les propositions de documents des politiques sectorielles (AT, agricole, énergétique, forestière, les nomes REDD+ pour les mines et hydrocarbure, foncière, stratégie nationale de planification familiale, etc.)	Atelier							1500	4	1	1	16	<b>96 000</b>	<b>96 000</b>	
Activité 1.1.10 Expertise ponctuelle spécialisée (service des consultants)	HJ							120	1	75	3	1	<b>27 000</b>	<b>27 000</b>	27 000
Activité 1.1.11 Appui à la gestion administrative et financière, évaluation et audits externes du GTCRR													<b>36 000</b>	<b>36 000</b>	<b>30 000</b>
<i>Travaux de fin d'exercices comptables</i>	<i>FF</i>							6000	1	1	2	1	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>	12 000
<i>Audits externes</i>	<i>FF</i>							6000	1	1	2	1	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>	12 000

<i>Evaluations externes</i>	<i>FF</i>							6000	1	1	2	1	12 000	12 000	6 000
<b>1.2. Des partenariats stratégiques innovants et un élargissement organisationnel sont établis et mis en œuvre pour incorporer les nouveaux secteurs-clés de la société civile dans la lutte contre les moteurs de la déforestation, pour une gestion durable du terroir</b>							52 000						144 000	92 000	63 000
Activité 1.2.1 Participation du GTCRR aux diverses études de faisabilité et processus d'AT des PIREDD dont celles liées aux causes de déforestation & dégradation	FF	35000	1	1	1	1	35 000	1500	4	1	1	16	96 000	61 000	48 000
Activité 1.2.2 Analyse des acteurs à mobiliser et identification des partenaires stratégiques (consultant, ateliers, missions et validation)	FF	5000	1	1	1	1	5 000	12000	1	1	1	1	12 000	7 000	7 000
Activité 1.2.3 Réunions de coordination et d'information avec les autres organisations de la société civile non-encore membres du GTCR-R		2000	1	1	6	1	12 000	2000	1	6	3	1	36 000	24 000	8000
<b>RESULTAT 2 : Tous les programmes de reformes et d'investissements pour la REDD+ sont accompagnés d'un engagement civique effectif</b>							923 200						1 696 918	773 718	210 064

<b>2.1. Les acteurs concernés du GTCR-R participent et effectuent un suivi focalisé de tous les programmes REDD+ pertinents</b>							<b>671 200</b>						<b>1 039 920</b>	<b>368 720</b>	<b>180 064</b>
Activité 2.1.1 Fonctionnement quotidien des Coordinations Provinciales							<b>373 600</b>						<b>454 800</b>	<b>81 200</b>	<b>66 944</b>
<b>Coordinations provinciales Hautes intensités REDD+ (8 CP)</b>							<b>293120</b>						<b>303200</b>	<b>10080</b>	<b>952</b>
<i>coordonnateur provincial</i>	<i>mois</i>	<i>300</i>	<i>1</i>	<i>12</i>	<i>4</i>	<i>8</i>	<i>115 200</i>	<i>300</i>	<i>1</i>	<i>12</i>	<i>3</i>	<i>8</i>	<i>86 400</i>	<i>-28 800</i>	<i>-28 800</i>
<i>comptable</i>	<i>mois</i>	<i>200</i>	<i>1</i>	<i>12</i>	<i>4</i>	<i>8</i>	<i>76 800</i>	<i>200</i>	<i>1</i>	<i>12</i>	<i>3</i>	<i>8</i>	<i>57 600</i>	<i>-19 200</i>	<i>-19 200</i>
<i>loyer (contribution)</i>	<i>mois</i>	<i>100</i>	<i>1</i>	<i>12</i>	<i>4</i>	<i>8</i>	<i>38 400</i>	<i>100</i>	<i>1</i>	<i>12</i>	<i>3</i>	<i>8</i>	<i>28 800</i>	<i>-9 600</i>	<i>-9 600</i>
<i>internet</i>	<i>mois</i>	<i>50</i>	<i>1</i>	<i>12</i>	<i>4</i>	<i>8</i>	<i>19 200</i>	<i>50</i>	<i>1</i>	<i>12</i>	<i>3</i>	<i>8</i>	<i>14 400</i>	<i>-4 800</i>	<i>-4 800</i>
<i>équipement informatique (desktop, laptop, imprimante + stabilisateur)</i>	<i>kit</i>	<i>3000</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>8</i>	<i>24 000</i>	<i>2500</i>	<i>2</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>8</i>	<i>40 000</i>	<i>16 000</i>	<i>8 000</i>
<i>Kit énergie solaire</i>	<i>Kit</i>							<i>2000</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>8</i>	<i>16 000</i>	<i>16 000</i>	<i>14 872</i>
<i>meublier</i>	<i>Kit</i>							<i>1500</i>	<i>2</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>8</i>	<i>24 000</i>	<i>24 000</i>	<i>24 000</i>
<i>fournitures bureau</i>	<i>FF</i>	<i>250</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>4</i>	<i>8</i>	<i>8 000</i>	<i>25</i>	<i>1</i>	<i>12</i>	<i>3</i>	<i>8</i>	<i>7 200</i>	<i>-800</i>	<i>-800</i>
<i>communication (crédit téléphone)</i>	<i>mois</i>	<i>30</i>	<i>1</i>	<i>12</i>	<i>4</i>	<i>8</i>	<i>11 520</i>	<i>100</i>	<i>1</i>	<i>12</i>	<i>3</i>	<i>8</i>	<i>28 800</i>	<i>17 280</i>	<i>17 280</i>
<b>Coordinations provinciales Basses intensités REDD+ (4 CP)</b>							<b>80 480</b>						<b>151 600</b>	<b>71 120</b>	<b>65 992</b>
<i>coordonnateur provincial</i>	<i>mois</i>	<i>150</i>	<i>1</i>	<i>12</i>	<i>4</i>	<i>4</i>	<i>28 800</i>	<i>300</i>	<i>1</i>	<i>12</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>43 200</i>	<i>14 400</i>	<i>14 400</i>
<i>comptable</i>	<i>mois</i>	<i>100</i>	<i>1</i>	<i>12</i>	<i>4</i>	<i>4</i>	<i>19 200</i>	<i>200</i>	<i>1</i>	<i>12</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>28 800</i>	<i>9 600</i>	<i>9 600</i>
<i>loyer (contribution)</i>	<i>mois</i>	<i>50</i>	<i>1</i>	<i>12</i>	<i>4</i>	<i>4</i>	<i>9 600</i>	<i>100</i>	<i>1</i>	<i>12</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>14 400</i>	<i>4 800</i>	<i>4 800</i>
<i>internet</i>	<i>mois</i>	<i>25</i>	<i>1</i>	<i>12</i>	<i>4</i>	<i>4</i>	<i>4 800</i>	<i>50</i>	<i>1</i>	<i>12</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>7 200</i>	<i>2 400</i>	<i>2 400</i>
<i>équipement informatique (desktop, laptop, imprimante + stabilisateur)</i>	<i>kit</i>	<i>3000</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>4</i>	<i>12 000</i>	<i>2500</i>	<i>2</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>4</i>	<i>20 000</i>	<i>8 000</i>	<i>4 000</i>
<i>Kit énergie solaire</i>	<i>KK</i>							<i>2000</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>4</i>	<i>8 000</i>	<i>8 000</i>	<i>6 872</i>

<i>meublé</i>	<i>Kit</i>							1500	2	1	1	4	12 000	<b>12 000</b>	12 000
<i>matériel de bureau</i>	<i>FF</i>	200	1	1	4	4	3 200	25	1	12	3	4	3 600	<b>400</b>	400
<i>communication (crédit téléphonique)</i>	<i>mois</i>	15	1	12	4	4	2 880	100	1	12	3	4	14 400	<b>11 520</b>	11 520
<b>Activité 2.1.2 Création, installations et fonctionnement des 4 nouvelles coordinations (CP) dans les PIREDD ( Mongala, Bas Uélé, , Ituri, Sud-Ubangi )</b>													<b>138 400</b>	<b>138 400</b>	<b>138 400</b>
<i>Mission de création et installations des 4 nouvelles CP dans les zones des PIREDD (Mongala, Bas Uélé, , Ituri, Sud-Ubangi )</i>	<i>FF/mission</i>							3000	1	1	1	4	12 000	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>
<i>Mission de renforcement de capacités dans 4 nouvelles CP dans les zones des PIREDD ( Mongala, Bas Uélé, Ituri, Sud-Ubangi )</i>	<i>FF/mission</i>							3000	1	1	1	4	12 000	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>
<b>Fonctionnement au quotidien de nouvelles CP (Mongala, Bas Uélé, Ituri, Sud-Ubangi )</b>													<b>114 400</b>	<b>114 400</b>	<b>114 400</b>
<i>coordonnateur provincial</i>	<i>mois</i>							300	1	12	2	4	28 800	<b>28 800</b>	28 800
<i>comptable</i>	<i>mois</i>							200	1	12	2	4	19 200	<b>19 200</b>	19 200
<i>loyer (contribution)</i>	<i>mois</i>							100	1	12	2	4	9 600	<b>9 600</b>	9 600
<i>Mobilier</i>	<i>kit</i>							1500	2	1	1	4	12 000	<b>12 000</b>	12 000
<i>internet</i>	<i>mois</i>							50	1	12	2	4	4 800	<b>4 800</b>	4 800
<i>Equipement informatique (laptop + Imprimante + stabilisateur)</i>	<i>Kit</i>							2500	2	1	1	4	20 000	<b>20 000</b>	20 000
<i>Kit énergie solaire</i>	<i>KK</i>							2000	1	1	1	4	8 000	<b>8 000</b>	8 000
<i>Fournitures bureau</i>	<i>FF</i>							25	1	12	2	4	2 400	<b>2 400</b>	2 400

<i>communication (crédits téléphones)</i>	<i>mois</i>							100	1	12	2	4	9 600	9 600	9 600
Activité 2.1.3 Fonctionnement des Coordinations territoriales (Internet, Tel, déplacements)							<b>297 600</b>						<b>241 920</b>	<b>-55 680</b>	<b>-55 680</b>
<i>internet</i>	<i>mois</i>	350	1	12	4	8	134 400	150	1	12	4	12	86 400	<b>-48 000</b>	-48 000
<i>communication</i>	<i>mois</i>	150	1	12	4	8	57 600	100	1	12	4	12	57 600	0	0
<i>déplacements</i>	FF	275	1	12	4	8	105 600	170	1	12	4	12	97 920	<b>-7 680</b>	-7 680
Activité 2.1.4 Mission de facilitation de la mise en œuvre des organes de gouvernance au niveau local dans les PIREDD (CLD, CARG) conseil consultatif	FF							1500	2	2	1	16	96 000	<b>96 000</b>	
Activité 2.1.5 Mission d'évaluation de mise en œuvre des outils (Guide de consultation, Manuel de CLIP, MRV, SESA.....) de gouvernance REDD+ dans les PIREDD	FF							1500	1	2	2	16	96 000	<b>96 000</b>	24 000
Activité 2.1.6 Participation à l'élaboration des Plans de Développement communautaire aux différents niveaux d'intervention : terroirs villageois, groupements, ETD, territoires dans les PIREDD (PSG)	FF							400	2	1	1	16	12 800	<b>12 800</b>	6 400
<b>2.2 La Société Civile se déploie pour assurer l'engagement et le suivi au niveau local, catalysant la participation aux programmes REDD+</b>							<b>252 000</b>						<b>498 000</b>	<b>246 000</b>	<b>-17 000</b>



<b>novateurs tels que la Province Orientale et autres, et dans les zones d'intervention du FIP et du projet REDD+ de Mai Ndombe</b>															
Activité 2.2.1 Facilitation des réunions et ateliers de consultations à Kinshasa et en provinces	FF						<b>108 000</b>						<b>186 000</b>	<b>78 000</b>	<b>-57 000</b>
<i>Réunion d'échanges au niveau provincial (réunion ou atelier) pour une participation efficace aux Plateformes de Concertation Foncière provinciale dans le cadre du processus de la réforme foncière</i>	FF	500	1	6	4	8	<b>96 000</b>	1500	1	12	2	1	<b>36 000</b>	<b>-60 000</b>	<b>-78 000</b>
<i>Facilitation des échanges provinciaux sur la participation du GTCRR aux plateformes de concertations sur le développement du cadre habilitant de la cuisson propre (Cf. programme énergie)</i>	FF						<b>0</b>	1500	1	3	2	16	<b>144 000</b>	<b>144 000</b>	<b>24 000</b>
<i>Facilitation des échanges nationales sur la participation du GTCRR au groupe de travail consultatif sur l'approche PROMIS-PF et le suivi de mise en œuvre du programme planning familial</i>	FF	500	1	6	4	1	<b>12 000</b>	1500	1	2	2	1	<b>6 000</b>	<b>-6 000</b>	<b>-3 000</b>

Activité 2.2.2 Suivi-évaluation des programmes d'investissements REDD+ du Fonaredd	FF	1000	1	2	4	8	64 000	1000	1	2	4	16	128 000	64 000	
Activité 2.2.3 Participation aux réunions REDD+ régionales et internationales	FF	4000	1	4	4	1	64 000	5000	2	2	4	1	80 000	16 000	
Activité 2.2.4 Participation aux forums techniques nationaux	FF	1000	1	4	4	1	16 000	1200	1	5	4	1	24 000	8 000	
Activité 2.2.5 Enquêtes d'observations indépendantes suivies des respects de sauvegardes (Matrice de gestion participative et de gestions des risques)	FF							2500	1	1	2	16	80 000	80 000	40 000
<b>2.3.La société civile mobilise les communautés locales et peuples autochtones au niveau provincial et local, catalysant l'appropriation de la vision de REDD+ prenant en compte la dimension IEC</b>													158 998	158 998	47 000
Activité 2.3.1 Elaboration, traduction, production des supports pédagogiques (messages clés) et vulgarisation des outils de gouvernance de la REDD+	FF							15000	1	1	1	1	15 000	15 000	15 000
Activité 2.3.2 Facilitation à la vulgarisation des outils de gouvernance de la REDD+ (guide de consultation, manuel CLIP,	FF							1000	1	1	2	16	32 000	32 000	16 000

partage des bénéfices, homologation, SNSF, plaintes et recours,...)																
Activité 2.3.3 Contribution à la vulgarisation des pratiques durables de gestion des ressources naturelles en appui aux PIREDD et autres programmes du FONAREDD (PGDF, GDA, Energie...)	FF							1000		1	1	2	16	32 000	<b>32 000</b>	16 000
Activité 2.3.4 Journée Nationale REDD+, chaque année sur une thématique spécifique/université REDD	FF							79998		1	1	1	1	79 998	<b>79 998</b>	
<b>RESULTAT 3 : L'engagement de la Société Civile augmente la bonne gouvernance et l'inclusion sociale des efforts REDD+ nationales</b>								<b>205 000</b>						<b>239 400</b>	<b>34 400</b>	
<b>3.1 Le GTCRR dispose de capacités renforcées pour mener à bien le suivi et évaluation du processus REDD+ et mettre en œuvre sa stratégie d'intervention</b>								<b>168 000</b>						<b>202 400</b>	<b>34 400</b>	
Activité 3.1.1 Sélection des thèmes et élaboration d'un programme de formation à partir de la stratégie d'intervention élaborée par le GTCRR	FF	7000	1	1	1	1	<b>7 000</b>	7000		1	1	1	1	7 000	<b>0</b>	
Activité 3.1.2 Processus de sélection des futurs experts bénéficiaires de la formation	FF	1000	1	1	1	1	<b>1 000</b>	3400		1	1	1	1	3 400	<b>2 400</b>	

Activité 3.1.3 Sessions de formations	FF	5000	4	2	4	1	160 000	12000	2	2	4	1	192 000	32 000	
<b>3.2 La coopération étroite avec les peuples autochtones et les communautés forestières engagés dans conservation et la récupération de la forêt est renforcée</b>							37 000						37 000	0	
Activité 3.2.1 Enquêtes de terrain dans le cadre des divers programmes REDD+	FF	5250	1	1	4	1	21 000	5250	1	1	4	1	21 000	0	
Activité 3.2.2 Etablissement de mesures pour veiller aux dimensions d'inclusion sociale dans les réformes et investissements REDD+	FF	4000	1	1	4	1	16 000	4000	1	1	4	1	16 000	0	
<b>Total coûts activités</b>							1 586 000						3 454 318	1 868 318	934 579
<b>Oversight et Assistance Technique</b>	FF						284 000						284 000		
<b>Total coûts directs</b>							1 870 000						3 738 318	1 868 318	934 579
GMS 7%	FF						130 000						261682	131682	65421
<b>TOTAL GENERAL</b>							2 000 000						4 000 000	2 000 000	1 000 000

85. La répartition des coûts par grandes masses d'activités est reprise dans le tableau N°4 ci-dessous :

**Tableau N°4 : Budget par grandes masses de l'addendum au programme appui à la Société civile**

Rubrique budgétaire	Budget initial	Budget réajusté (addendum)	Montant financement additionnel sur base de besoins globaux du GTCRR	Montant financement additionnel sur base des priorités GTCRR
<b>RESULTAT 1 : La plateforme GTCR-R est gérée de façon professionnelle, transparente et collégiale</b>	<b>457800</b>	<b>1518000</b>	<b>1060200</b>	<b>724515</b>
<b>1.1 Le GTCR-R dispose d'un ancrage juridictionnel et d'un système de gouvernance associative efficace, transparente et démocratique</b>	<b>405 800</b>	<b>1 374 000</b>	<b>968 200</b>	<b>661 515</b>
Activité 1.1.1: Rédaction et obtention des documents juridiques d'appui au GTCRR	5000	0	-5000	
Activité 1.1.2. Consultations et rédaction du document de clarification des rôles et responsabilités	5 000	11 400	6 400	5 271
Activité 1.1.3 Assemblée Générale annuelle du GTCRR	116 000	304 240	188 240	112 680
Activité 1.1.4. Réunion annuelle du Comité de Pilotage	28 000	114 000	86 000	86 000
Activité 1.1.5 Réunion annuelle de la Commission de Contrôle	28 000	17 092	-10 908	-10 920
Activité 1.1.6 Fonctionnement quotidien de la Coordination Nationale (CN)	223 800	768 900	545 100	454 300
Activité 1.1.7 Redynamisation, renforcement et suivi-évaluation des coordinations provinciales		96 000	96 000	48 000
Activité 1.1.8 Planification nationale du GTCRR, définition des objectifs annuels (par secteur) et répartition des tâches des membres des coordinations fonctionnelles		44 368	44 368	22 184
Activité 1.1.9 Facilitation de consultation sur les propositions de documents des politiques sectorielles (AT, agricole, énergétique, forestière, les nomes REDD+ pour les mines et hydrocarbure, foncière, stratégie nationale de planification familiale, etc.)		96 000	96 000	
Activité 1.1.10 Expertise ponctuelle spécialisée (service des consultants)		27 000	27 000	27 000
Activité 1.1.11 Appui à la gestion administrative et financière, évaluation et audits externes du GTCRR		36 000	36 000	30 000
<i>Travaux de fin d'exercices comptables</i>		12 000	12 000	12 000
<i>Audits externes</i>		12 000	12 000	12 000
<i>Evaluations externes</i>		12 000	12 000	6 000

<b>1.2. Des partenariats stratégiques innovants et un élargissement organisationnel sont établis et mis en œuvre pour incorporer les nouveaux secteurs-clés de la société civile dans la lutte contre les moteurs de la déforestation, pour une gestion durable du terroir</b>	<b>52 000</b>	<b>144 000</b>	<b>92 000</b>	<b>63 000</b>
Activité 1.2.1 Participation du GTCRR aux diverses études de faisabilité et processus d'AT des PIREDD dont celles liées aux causes de déforestation & dégradation	35 000	96 000	61 000	48 000
Activité 1.2.2 Analyse des acteurs à mobiliser et identification des partenaires stratégiques (consultant, ateliers, missions et validation)	5 000	12 000	7 000	7 000
Activité 1.2.3 Réunions de coordination et d'information avec les autres organisations de la société civile non-encore membres du GTCR-R	12 000	36 000	24 000	8000
<b>RESULTAT 2 : Tous les programmes de reformes et d'investissements pour la REDD+ sont accompagnés d'un engagement civique effectif</b>	<b>923 200</b>	<b>1 696 918</b>	<b>773 718</b>	<b>210 064</b>
<b>2.1. Les acteurs concernés du GTCR-R participent et effectuent un suivi focalisé de tous les programmes REDD+ pertinents</b>	<b>671 200</b>	<b>1 039 920</b>	<b>368 720</b>	<b>180 064</b>
Activité 2.1.1 Fonctionnement quotidien des Coordinations Provinciales	373 600	454 800	81 200	66 944
Activité 2.1.2 Création, installations et fonctionnement des 4 nouvelles coordinations (CP) dans les PIREDD (Mongala, Bas Uélé, Ituri, Sud-Ubangi)		138 400	138 400	138 400
Activité 2.1.3 Fonctionnement des Coordinations territoriales (Internet, Tel, déplacements)	297 600	241 920	-55 680	-55 680
Activité 2.1.4 Mission de facilitation de la mise en œuvre des organes de gouvernance au niveau local dans les PIREDD (CLD, CARG) conseil consultatif		96 000	96 000	
Activité 2.1.5 Mission d'évaluation de mise en œuvre des outils (Guide de consultation, Manuel de CLIP, MRV, SESA.....) de gouvernance REDD+ dans les PIREDD		96 000	96 000	24 000
Activité 2.1.6 Participation à l'élaboration des Plans de Développement communautaire aux différents niveaux d'intervention : terroirs villageois, groupements, ETD, territoires dans les PIREDD (PSG)		12 800	12 800	6 400
<b>2.2 La Société Civile se déploie pour assurer l'engagement et le suivi au niveau local, catalysant la participation aux programmes REDD+ novateurs tels que la Province Orientale et autres, et dans les zones d'intervention du FIP et du projet REDD+ de Mai Ndombe</b>	<b>252 000</b>	<b>498 000</b>	<b>246 000</b>	<b>-17 000</b>
Activité 2.2.1 Facilitation des réunions et ateliers de consultations à Kinshasa et en provinces	108 000	186 000	78 000	-57 000

Activité 2.2.2 Suivi-évaluation des programmes d'investissements REDD+ du Fonaredd	64 000	128 000	64 000	
Activité 2.2.3 Participation aux réunions REDD+ régionales et internationales	64 000	80 000	16 000	
Activité 2.2.4 Participation aux forums techniques nationaux	16 000	24 000	8 000	
Activité 2.2.5 Enquêtes d'observations indépendantes suivies des respects de sauvegardes (Matrice de gestion participative et de gestions des risques)		80 000	80 000	40 000
<b>2.3. La société civile mobilise les communautés locales et peuples autochtones au niveau provincial et local, catalysant l'appropriation de la vision de REDD+ prenant en compte la dimension IEC</b>		158 998	158 998	47 000
Activité 2.3.1 Elaboration, traduction, production des supports pédagogiques (messages clés) et vulgarisation des outils de gouvernance de la REDD+		15 000	15 000	15 000
Activité 2.3.2 Facilitation à la vulgarisation des outils de gouvernance de la REDD+ (guide de consultation, manuel CLIP, partage des bénéfices, homologation, SNSF, plaintes et recours,...)		32 000	32 000	16 000
Activité 2.3.3 Contribution à la vulgarisation des pratiques durables de gestion des ressources naturelles en appui aux PIREDD et autres programmes du FONAREDD (PGDF, GDA, Energie...)		32 000	32 000	16 000
Activité 2.3.4 Journée Nationale REDD+, chaque année sur une thématique spécifique/université REDD		79 998	79 998	
<b>RESULTAT 3 : L'engagement de la Société Civile augmente la bonne gouvernance et l'inclusion sociale des efforts REDD+ nationales</b>	<b>205 000</b>	<b>239 400</b>	<b>34 400</b>	
<b>3.1 Le GTCRR dispose de capacités renforcées pour mener à bien le suivi et évaluation du processus REDD+ et mettre en œuvre sa stratégie d'intervention</b>	<b>168 000</b>	<b>202 400</b>	<b>34 400</b>	
Activité 3.1.1 Sélection des thèmes et élaboration d'un programme de formation à partir de la stratégie d'intervention élaborée par le GTCRR	7 000	7 000		
Activité 3.1.2 Processus de sélection des futurs experts bénéficiaires de la formation	1 000	3 400	2 400	
Activité 3.1.3 Sessions de formations	160 000	192 000	32 000	
<b>3.2 La coopération étroite avec les peuples autochtones et les communautés forestières engagés dans conservation et la récupération de la forêt est renforcée</b>	<b>37 000</b>	<b>37 000</b>		

Activité 3.2.1 Enquêtes de terrain dans le cadre des divers programmes REDD+	21 000	21 000		
Activité 3.2.2 Etablissement de mesures pour veiller aux dimensions d'inclusion sociale dans les reformes et investissements REDD+	16 000	16 000		
<b>Total coûts activités</b>	<b>1 586 000</b>	<b>3 454 318</b>	<b>1 868 318</b>	<b>934 579</b>
<b>Oversight et Assistance Technique</b>	<b>284 000</b>	<b>284 000</b>		
<b>Total coûts directs</b>	<b>1 870 000</b>	<b>3 738 318</b>	<b>1 868 318</b>	<b>934 579</b>
GMS 7%	130 000	261682	131682	65421
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 000 000</b>	<b>4 000 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>1 000 000</b>

86. Le tableau N°6 ci-dessous reprend les budgets par produits.

*Tableau N°7 : Répartition du budget de l'addendum au programme appui à la Société civile par produit*

Rubrique budgétaire	Budget initial	Budget réajusté (addendum)	Montant financement additionnel sur base de besoins globaux du GTCRR	Montant financement additionnel sur base des priorités GTCRR	%
PRODUIT 1 : La plateforme GTCR-R est gérée de façon professionnelle, transparente et collégiale	457800	1518000	1060200	724515	72,5
PRODUIT 2 : Tous les programmes de reformes et d'investissements pour la REDD+ sont accompagnés d'un engagement civique effectif	923 200	1 696 918	773 718	210 064	21,0
PRODUIT 3 : L'engagement de la Société Civile augmente la bonne gouvernance et l'inclusion sociale des efforts REDD+ nationales	205 000	239 400	34 400		0,0
<b>Total coûts activités</b>	<b>1 586 000</b>	<b>3 454 318</b>	<b>1 868 318</b>	<b>934 579</b>	<b>93,5</b>
<b>Oversight et Assistance Technique</b>	<b>284 000</b>	<b>284 000</b>			<b>0,0</b>
<b>Total coûts directs</b>	<b>1 870 000</b>	<b>3 738 318</b>	<b>1 868 318</b>	<b>934 579</b>	<b>93,5</b>
GMS 7%	130 000	261682	131682	65421	6,5
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 000 000</b>	<b>4 000 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>1 000 000</b>	



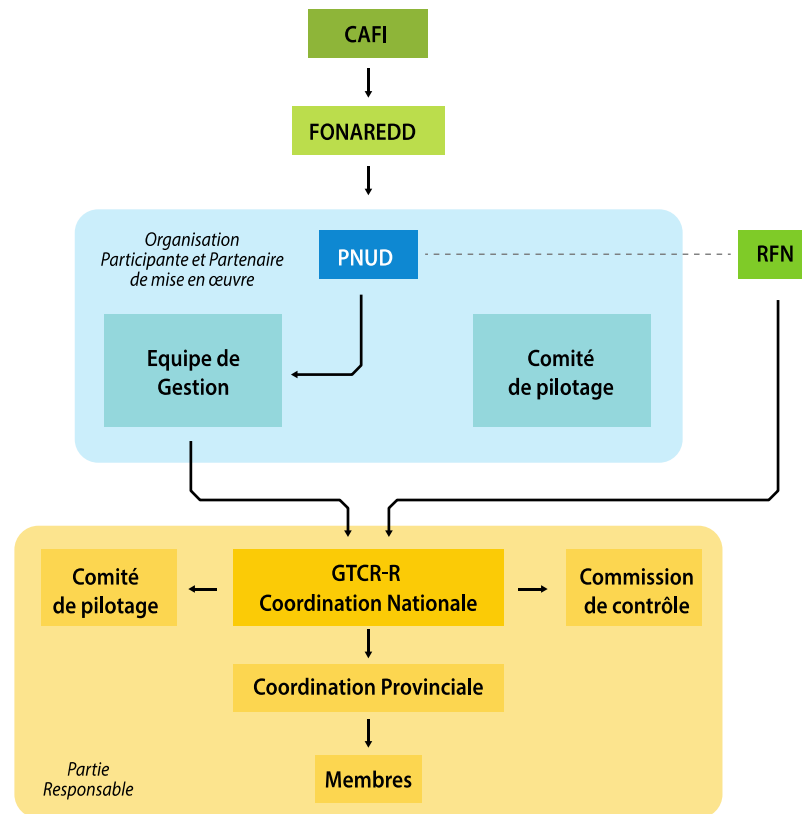
## 7. Méthodologie

87. La construction d'un consensus, d'analyses et de positions stratégiques autour d'une question aussi complexe que la REDD+ exige un investissement fort en temps, tout comme la construction de la confiance entre organisations. La méthodologie adoptée dans le cas de ce programme répond donc à un besoin de fondement structurel du travail de la Société Civile, dans un esprit constructif de participation et de représentativité. C'est la raison pour laquelle le programme donne priorité à l'appui à la structure et au fonctionnement du GTCR-R. Dans une idée de responsabilisation de la Société Civile, elle est pleinement perçue dans ce programme comme une organisation participante, en ce sens qu'elle est consultée dès l'élaboration du Programme puis directement récipiendaire de la majorité des fonds, via la Coordination Nationale du GTCR-R.
88. L'appui fondamental de ce programme au GTCR-R a pour but de lui permettre non seulement de répondre à l'effet 8 (Gouvernance) mais également d'être actif dans l'ensemble des programmes REDD+, selon une hiérarchisation stratégique qui sera faite en accord avec les autres sources de financement du GTCR-R (Tier2-PNUD et RFN). L'idée pour le GTCR-R est de pouvoir agir aux différentes échelles (national, provincial, local) mais également dans différents secteurs et réformes qui sont clés au vu de sa stratégie d'intervention sur la REDD+. Ainsi le renforcement de capacités et les facilitations de consultation seront-ils axés en priorité sur les axes stratégiques de l'intervention du GTCR-R, parmi lesquels nous pouvons déjà citer, par exemple, la Réforme d'Aménagement du Territoire et la Réforme Foncière, qui répondent aux effets 5 et 6 du Plan d'Investissement.
89. La structure même du GTCR-R, encouragée et soutenue dans ce programme, répond à cette multi-sectorialisation de la REDD+ à plusieurs échelles. Grâce à ses organes de gouvernance et au soutien apporté aux points focaux en Province, le GTCR-R sera à même de répondre à ce défi de la phase d'investissement. D'autre part, puisqu'il n'est pas possible dans un premier temps de renforcer les organisations de la société civile dans leur ensemble à l'échelle nationale, l'accent sera mis d'une part sur le renforcement de capacités du réseau lui-même, en veillant à ce que divers acteurs puissent participer et bénéficier des sessions organisées, mais également sur un programme pilote de renforcement des capacités de participation à un programme intégré dans la province Orientale. Ce programme permettra de servir de modèle aux autres PI qui suivront dans les investissements progressifs REDD+.
90. Les grands principes suivants seront appliqués par le programme dans son approche méthodologique :
- Approche participative afin d'assurer les partenariats mais surtout la légitimité et l'adhésion aux choix et arbitrages qui seront effectués dans le cadre du programme. Les leçons apprises du processus de restructuration indiquent la nécessité de communication claire et de participation ciblée afin d'éviter la création d'attentes irréalistes ayant pour conséquence le désengagement voire même l'opposition des acteurs au programme
  - Approche intersectorielle du genre destinée à assurer la représentativité des besoins stratégiques des peuples autochtones, des femmes à côtés de ceux des hommes dans le but d'influer sur les dynamiques sociales existantes, les modifier et impliquer les hommes et les

femmes dans les synergies nécessaires pour changer les comportements et contribuer ensemble durablement à l'amélioration de leur conditions de vie au sein de leur communauté.

- Encouragement de l'innovation dans les méthodes de communication, de consultation et de renforcement de capacités mis en œuvre dans ce programme
- Capitalisation sur les processus existants en vue de maximiser l'efficacité et l'efficacit  du programme. Le programme ambitionne de permettre une pleine professionnalisation de la Soci t  Civile sur base de son exp rience existante
- Potentiel de r plication et de durabilit  : l'assise structurelle du GTCR-R a vocation   le rendre durable, et le sous-programme de d centralisation et de renforcement des capacit s   l' chelle d'un PI provincial doit  tre r plicable   l' chelle des autres provinces.

## 8. Arrangement de gestion et de coordination



91. Les financements de ce programme proviennent de CFI dont le conseil d'administration a recommandé la mise en œuvre des programmes sous la modalité de mise en œuvre directe (DIM) qui permet une meilleure maîtrise des risques fiduciaires, des glissements de calendrier et des risques de non-conformité aux normes sociales et environnementales nécessaires pour une bonne conduite des programmes. Le programme sera donc principalement mis en œuvre sous la modalité d'exécution directe avec des passations de marché pour la mobilisation des expertises nécessaires.
92. L'Organisation Participante principale, soumissionnaire de cette proposition est le Programme des Nations Unies pour le Développement. L'Unité de Développement Durable et Croissance Inclusive au niveau du Programme du PNUD doit assurer la supervision, la coordination, le suivi et l'évaluation du Programme. Le PNUD sera le récipiendaire unique des fonds de ce programme, en charge de les répartir parmi le Partenaire et les éventuels Prestataires de Services / Consultants. Le Comité de Pilotage du Programme sera investie de l'approbation des plans de travail et budgets annuels du programme. Le programme sera donc mis en œuvre et géré selon les normes et standards du PNUD.
93. Pour suivre ce projet, le PNUD Kinshasa mettra en place deux organes:
- Un organe de gestion : le PNUD Kinshasa recrutera une équipe composée d'un gestionnaire et d'un financier. En ce qui concerne le Suivi & Evaluation l'intervention d'un VNU national est envisagée.

- Un organe de gouvernance : un comité de pilotage sera mis en place, rassemblant le PNUD-DRC, le GTCR-R, et le PNUD-Kenya. Le projet sera logé au sein du CIDD et de ce fait, le CIDD jouera un rôle de supervision, avec l'appui technique de Nairobi, à définir ultérieurement.
94. LE GTCR-R peut être choisi comme la partie responsable dans le cadre d'un accord à définir avec le PNUD qui est le partenaire de mise en œuvre du programme. **Un partenariat spécifique sera mis en place avec la Coordination Nationale du GTCR-R, organe exécutif du GTCR-R sous la responsabilité du Comité de Pilotage (voir statuts du GTCR-R en annexe).** C'est à la Coordination Nationale qu'il appartiendra de communiquer avec les autres organes de gouvernance du réseau (Comité de Pilotage, Commission de Contrôle) ainsi qu'avec les Coordinations Provinciales et les membres à l'échelle nationale. Le PNUD évaluera notamment cette bonne communication qui doit exister entre la base et la Coordination Nationale. Le programme sera mis en œuvre par la Coordination Nationale au niveau National, et par les coordinations provinciales aux au niveau Provincial ; ces organes effectueront les consultations, seront en charge des aspects fonctionnels et pratiques de l'organisation des activités, ainsi que de la rédaction des TdR, rapports annuels et périodiques. Cependant, une micro-évaluation des capacités du GTCR-R sera réalisée conformément au HACT (le Harmonized Approach to Cash Transfers, qui constitue un cadre de travail approuvé des Nations Unies et s'appliquant à ses agences) en vue d'envisager un transfert progressif vers la mise en œuvre nationale par l'ONG - le NIM (National Implementation) avec le GTCR-R comme partenaire bénéficiaire d'avances pour la mise en œuvre du programme sur base de budgets d'activités soumis tous les trois mois.
95. Des missions de spotcheck visant à établir les possibilités de mise en place d'un fonctionnement NIM sur base de sommes retenues et de budgets détaillés sur périodes courtes seront donc effectuées dès le début du programme. Afin de renforcer la responsabilisation du GTCRR et de garantir la pérennité de l'intervention, le nombre des missions annuelles du PNUD évoluera progressivement vers un appui à distance et des missions moins nombreuses et plus courtes. Les plans de travail annuels élaborés de manière participative, validés et évalués régulièrement par toutes les parties prenantes mettront un accent particulier sur cette disposition.
96. En complément de ces fonds, le programme leur apportera un appui technique ciblé, et un renforcement de capacités de gestion continu. Il est donc envisagé une responsabilisation progressive du GTCR-R dans la gestion de ses fonds propres, et dans la mise en œuvre de plus en plus autonome du programme (recrutement des consultants, financement des activités, etc.).
97. Le PNUD fera de plus appel à des consultants externes et prestataires de service pour des études spécifiques et le renforcement de capacités notamment. Comme indiqué plus haut, la modalité DIM de mise en œuvre du projet impose que tous les processus de Procurement soient organisés par le PNUD. Cependant, dès que la micro-évaluation (Procédure HACT) du GTCR-R révélera que le réseau constitue un partenaire "risque faible" ou "modéré", le PNUD pourra envisager des transferts de ressources sous forme d'avance au profit du GTCR-R pour la mise en œuvre de certaines activités, dont le recrutement des consultants. Les règles de la passation transparente des marchés s'appliqueront alors, y compris, pour le GTCR-R et ses antennes provinciales, pour les moyens qui lui seront éventuellement remis en gestion après validation de ses capacités. L'identification des personnes bénéficiant des indemnités mensuelles prévues par le programme (par exemple les animateurs nationaux et provinciaux) relève du choix des organes du GTCR-R, et

non pas des procédures de passation de marché. Les prestations de service au titre de l'acquisition d'expertise ponctuelle relèvent des règles transparentes de la passation de marché, gérés par le GTCR-R et le PNUD le cas échéant, sauf avis motivé pour des recrutements en contrat direct.

98. La mise en place d'un mécanisme de coordination avec les programmes sectoriels et les autres programmes intégrés financés par le FONAREDD incombe au secrétariat dudit fonds. Toutefois, le programme prévoit une coordination (i) au niveau des agences ; (ii) par le biais du Résultat 4 ayant trait au Programme Orientale ; (iii) à travers d'échanges ad hoc selon les nécessités identifiées. Les synergies et collaborations avec les autres réseaux et organisations de la société civile agissant dans les secteurs pertinents pour la mise en œuvre des investissements REDD+ sont notamment encouragés, (i) au niveau national les ONG participant aux groupes thématiques sectoriels et reconnus comme partenaire du Gouvernement dans ces secteurs donnés et (ii) au niveau local, avec les réseaux et ONG ayant des membres actifs en matière de développement rural (ex : organisations paysannes) et reconnus par les autres partenaires agissant sur les territoires.
99. Les arrangements de mise en œuvre du programme incluent les dispositions requises par le FONAREDD quant aux modalités de pilotage et de suivi du programme (cf. ; annexe 6) ainsi qu'à la gestion Participative et transparente des Processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi évaluation des programmes financés par le FONAREDD (cf. ; annexe 7)

## 9. Faisabilité, gestion des risques et pérennité des résultats

100. Le projet a été conçu suite à des consultations structurées avec les différentes parties prenantes dans les provinces et au niveau national, principalement à travers les 11 membres du Comité de Pilotage. Les objectifs poursuivis, les budgets alloués et les activités à mener sont donc en principe acceptables et portées par le GTCR-R lui-même, ainsi que conçus en accord avec les autres acteurs clés tels que la RFN.
101. Les fonctions de supervision et de suivi-évaluation ont été privilégiées, via le renforcement structurel et de capacité, notamment en vue d'anticiper et d'identifier les retards et afin de corriger la mise en œuvre et la stratégie du programme à temps pour pouvoir délivrer les résultats escomptés.
102. Dans le choix des approches de gestion et de mise en œuvre du programme, la fiabilité a été un facteur important afin de trancher pour un renforcement de fonds de la société civile et un soutien à son fonctionnement plutôt qu'à des activités terrain. Ceci permettra d'assurer la pérennité du Réseau lui-même, et à l'avenir d'assurer un meilleur contrôle des calendriers, d'éviter des glissements et de s'assurer de la pertinence et de l'adéquation des actions proposées.
103. La durabilité Institutionnelle est ancrée dans l'approche du programme du fait de la forte attention portée aux organes de gouvernance du Réseau mais aussi à l'appui à la décentralisation, au renforcement de l'expertise, des moyens et à la motivation des acteurs de la Société Civile. Par ailleurs une attention particulière sera portée à la durabilité des plateformes de concertation, sur base des lignes directrices établies via le projet Tier2 en 2016.
104. Les principes de participation, de responsabilisation et d'inclusion promus par le programme visent à assurer la pérennité de ses acquis et produits, afin que l'ensemble des membres du GTCR-R se reconnaissent et bénéficient de cette structure renforcée et du professionnalisme acquis.
105. Ce programme comporte deux risques majeurs qui reposent sur (i) la capacité de la société civile à rester unie suite au processus de restructuration de 2013-2015, et (ii) la capacité de suivi de proximité du PNUD des actions en cours via la mise à disposition des ressources humaines. Ce programme nécessite en effet, pour être mis en œuvre et effectif tout au long des 4 années, une stabilité du Réseau GTCR-R et une capacité du PNUD à suivre les avancées, évaluer le projet et apporter les expertises techniques nécessaires. Pour répondre à ces risques, une responsabilisation accrue du GTCR-R a été adoptée par le programme lui-même et l'accent a été mis sur la participation et la consultation. Le fondement même de structuration du GTCR-R a vocation à accompagner cette stabilité. Le PNUD quant à lui dispose de ressources internes et d'une expérience de deux ans dans l'accompagnement du GTCR-R qu'il mettra à profit pour effectuer efficacement la coordination, suivi-évaluation du Programme.
106. Le tableau ci-dessous synthétise et met à jour, l'analyse des risques ainsi que les mesures mises en place pour les atténuer.

#	Description	Type (*)	Probabilité	Impact	Actions entreprises en 2017 pour atténuer le risque
1	l'instabilité du GTCRR entraîne le manque de cohésion et sa dislocation	S/O	2/5	5/5	Aucune car le risque ne s'est pas matérialisé.
2	les capacités du PNUD sont faibles pour suivre les avancées, évaluer le programme et apporter les expertises techniques nécessaires	S/O	2/5	4/5	1/COFIL fonctionnel, 2/ équipe de gestion & coordination du programme mise en place, 2/appui de l'UPAQ assuré, 3/procédures du PNUD allégées et 4/capacitation de la CN/GTCRR en gestion administrative et financière en vue de transfert progressive de responsabilité.
3	l'insuffisance de financement affecte négativement la mise en œuvre des activités	F/O	3/5	4/5	1/les réajustements budgétaires internes et 2/ la mobilisation des ressources additionnelles auprès du Fonaredd (en cours).

(\*)S = stratégique, O = organisationnel et F = financière

## 10. Gestion environnementale et sociale (risques et mesures d'atténuation)

107. Le présent programme ne comportant pas d'activités sur terrain et n'impactant pas directement ou indirectement les surfaces forestières, ou les ménages d'une zone spécifique, le tableau de caractérisation des impacts sociaux et environnementaux (ci-dessous) n'a déclenché aucune alarme de par sa fiche de caractérisation. Dans ce cas, le Guide de caractérisation socio-environnementale indique que le programme est simplement renvoyé au manuel de bonnes pratiques REDD+ et socio-environnementales. L'adoption d'un Plan de Gestion Environnemental n'est donc pas requise.

*Grille de catégorisation environnementale et sociale [Lorsque les questions ne sont pas pertinentes dans le cadre du programme soumis indiquer N/A, lorsque les données ne sont pas disponibles, elles devront être complétées lors de la soumission du document de programme si la proposition de fiche est retenue]*

Caractérisation des projets		
Production agricole		
A	Les surfaces impliquées	Valeur
A1	La surface totale touchée par le programme	N/A
A2	Le nombre d'hectares qui sera mis en défens (protégé/aménagé pour limiter la déforestation)	N/A
A3	Le nombre d'hectares de cultures dont les pratiques devront être modifiées.	N/A

Caractérisation des projets		
A4	Le nombre d'hectares de plantations (fruitières, agroforestières)	N/A
A5	Les surfaces (approximativement) prises en compte dans le Plan de Gestion Simplifiée (PGS)	N/A
<b>B</b>	<b>Population</b>	<b>Valeur</b>
B1	Population totale dans la zone du projet (sous PGS)	N/A
B2	Densité de population dans la zone touchée par le projet (PGS)	N/A
B3	Nombre de ménages bénéficiaires du projet (PGS)	N/A
B4	Nombre d'employés total qui vivront sur place	N/A
B5	Le pourcentage dans la zone de populations issu des peuples autochtones (sur la population totale)	N/A
B6	Nombre d'employés qui proviendront de la zone de projet	N/A
B7	Combien d'habitations ou de bâtiments divers devront être déplacés dans le cadre des activités du projet	N/A
Infrastructures de base		
<b>C</b>	<b>Aménagement de pistes</b>	<b>Valeur</b>
C1	Nombre de mètres de piste à réaliser	N/A
C2	Nombre de mètres de piste à réhabiliter	N/A
C3	Longueur des ponts à réhabiliter	N/A
C31	Pont 1	N/A
C32	Pont 2	N/A
C33	Pont x	N/A
C4	Superficie des bâtiments construits	N/A
Équipement		
<b>D</b>	<b>Équipement /produit</b>	<b>Valeur</b>
D1	La puissance des Groupes électrogènes qui seront installés	N/A
D2	Nombre d'Équipements de transformation agro-alimentaire	N/A
	Nature des équipements de transformation agro-alimentaire (moulins, serres de séchage...)	N/A
D3	Quantité de Litre/ kilo des pesticides utilisés par saison culturale	N/A
D4	Quantité de Kilo d'engrais utilisé par saison culturale	N/A
D5	La surface des panneaux solaires installés	N/A
D6	Nombre de foyer de carbonisation qui seront installés	N/A
D7	Nombre de fours améliorés qui seront construits	N/A
Protection de la biodiversité et de l'Environnement		
		Valeur
E1	Surface des zones où seront restreintes les activités agricoles et d'élevage, etc.	N/A
E2	Nombre de ménages concernés par ces restrictions d'activité	N/A
E3	Nombre de personnes vulnérables concernées par les restrictions d'activité imposées par les plantations ou les mises en défens	N/A
E4	Nombre de Sites sacrés intégrés dans des zones de plantation ou de mise en défens (nombre)	N/A
E5	Nombre de Bassins versants des sources intégrés dans des zones de plantation ou de mise en défens (nombre)	N/A
E6	Surface qui sera irriguée	N/A
E7	Nombre de sources situées en aval des plantations ou des cultures irriguées	N/A



Caractérisation des projets		
E8	superficies propices à la reproduction des espèces animales rares intégrées dans le PGS	N/A
E9	Superficies du PGS intégrées dans un espace protégé	N/A
E10	Surface de zone où sera interdite toute activité d'abattage d'arbre	N/A
E11	Surface interdite à la chasse, même temporairement (en ha)	N/A
E12	Introduction d'espèce végétale ou animale non existante au pays	N/A
E13	Superficies interdites à la cueillette de produits de la forêt ou de la savane	N/A
E14	Nom des produits interdits à la cueillette (indiquer en clair)	N/A
E15	Superficie en pentes labourées par le projet	N/A

## 11. Contrôle, évaluation et information

108. Tel que stipulé, le contrôle, évaluation et l'information du Programme sera assuré par le PNUD en tant qu'Organisation Participante, en collaboration avec son Partenaire le GTCR-R. A cet effet, un système intégré de suivi et évaluation axé sur les résultats de développement propre au programme sera mis en place pour assurer le suivi et l'évaluation de ses activités et résultats tels que définis dans le cadre des ressources et résultats (CRR). Ce système de S&E s'intégrera dans le cadre de coopération et le mécanisme robuste et transparent de planification et de revues conjointes développé et mis en œuvre par le PNUD et la société civile en RDC.

109. Un plan de suivi et évaluation pluriannuel sera élaboré, mise en œuvre, évalué et ajusté annuellement. Le plan de S&E sera accompagné d'un guide méthodologique de suivi-évaluation qui orientera les équipes de travail, les experts et consultants ainsi que les partenaires impliqués dans la collecte de données et dans le suivi du programme. De même, ce plan permettra de fournir à toutes les parties prenantes (y compris le bénéficiaire directe GTCR-R) une vision sur la planification et la mise en œuvre des activités de suivi et évaluation.

110. Les grandes lignes des activités de suivi-évaluation du projet sont présentées dans le tableau ci-dessous.

### Principales activités de suivi, évaluation et contrôle du Programme d'Appui à la Société Civile

Principales Activités	Objet	Fréquence
<b>Suivi du progrès vers les résultats</b>	Les données de progrès par rapport aux indicateurs de résultats du CRR seront recueillies et analysées pour évaluer les progrès du projet dans la réalisation des résultats convenus.	Trimestrielle, ou selon la fréquence définie dans le cadre de

		performance des indicateurs.
<b>Visites conjointes de suivi des activités du programme</b>	Des missions conjointes de suivi sur le terrain seront organisées pour assurer un suivi physique de la mise en œuvre des interventions sur le terrain. Ces missions permettront d'améliorer la performance du programme tout en faisant ressortir les points forts, les points faibles, les recommandations et actions correctrices qui s'imposeront.	Conformément au plan des missions de suivi.
<b>Suivi et gestion des risques</b>	Identifier les risques spécifiques qui peuvent menacer la réalisation des résultats escomptés du programme. Documenter la réalisation des actions de gestion des risques en utilisant un journal des risques. Cela comprend des mesures de surveillance et des plans qui auraient pu être nécessaires selon les normes sociales et environnementales appliquées dans le cadre du programme.	Trimestrielle
<b>Apprentissage</b>	Les connaissances, les bonnes pratiques et les leçons directement liées à l'exécution du programme seront régulièrement capturées, ainsi que celles provenant activement d'autres projets similaires et des expériences des partenaires ; elles seront utilisées pour améliorer la mise en œuvre du programme projet.	Annuelle
<b>Assurance qualité du programme</b>	La qualité du projet sera évaluée par rapport aux normes de qualité du PNUD et celles définies dans le cadre spécifique de l'initiative REDD+ pour identifier les forces et les faiblesses du projet afin d'ajuster et améliorer le programme sur la base de décisions de qualité et efficace de gestion.	Annuelle
<b>Revue interne et Ajustement continu</b>	Examen interne des données et des évidences provenant de toutes les actions de suivi pour informer la prise de décision.	Semestrielle
<b>Reporting du Programme</b>	Un rapport de progrès (programmatique et financier) sera produit et présenté au comité de pilotage du programme. Ce rapport exposera sur base d'évidences et de données valides : (i) les progrès réalisés et les résultats atteints comparativement aux cibles prédéfinies pour les produits durant la période de référence, (ii) le résumé sur le rating annuel de la qualité de mise en œuvre du projet, (iii) la mise à jour du suivi et gestion des risques, (iv) et les rapports de toutes évaluations ou revues élaborés durant la période de références.	Annuelle, et à la fin du projet (rapport final)
<b>Revue du Programme (Comité de pilotage)</b>	Le mécanisme de gouvernance du programme (comité de pilotage) devra conduire des sessions formelle et régulière de revue du programme pour examiner la performance du programme et la bonne exécution du plan de travail pluriannuel pour assurer une budgétisation réaliste durant la durée de vie du programme Au cours de la dernière année du programme une session du comité de pilotage sera organisée pour faire une revue globale du programme pour capturer les leçons apprises et discuter des	Annuelle, et à la fin du projet (rapport final)

	opportunités pour une mise à l'échelle du programme, la socialisation des résultats ainsi que les leçons apprises.	
<b>Etudes et recherches</b>	Une Enquêtes de terrain dans le cadre des divers programmes REDD+ sera conduite spécifiquement dans les territoires des peuples autochtones.	annuelle
<b>Evaluation</b>	<p>Pendant la 3e année de la mise en œuvre du programme, une évaluation à mi-parcours sera conduite sous l'autorité du Comité de Pilotage du programme et la supervision technique de l'Unité d'assurance qualité du PNUD. Cette évaluation permettra d'évaluer le degré d'atteinte des jalons fixés pour le passage à la phase 2 et contribuera à une révision éventuelle à mi-parcours.</p> <p>A la fin du programme, une évaluation finale sera organisée et aura pour objectif principal d'évaluer les résultats générés par le programme au regard de cinq critères : efficacité, efficacité, pertinence, impact et durabilité.</p> <p>L'évaluation finale, ainsi que la celle à mi-parcours seront utilisées comme des outils pour le partage d'expérience et de savoir, avec les partenaires nationaux ainsi que tous les acteurs impliqués et concernés par le programme.</p>	<p>2019</p> <p>Fin du programme</p>
<b>Suivi et contrôle Fiduciaire</b>	Afin d'assurer l'intégrité de la gestion fiduciaire, le programme sera mis en œuvre selon la modalité d'exécution directe par le Programme des Nations Unies pour le Développement, en étroite collaboration avec le GTCR-R qui en est le bénéficiaire direct.	

## 12. Plan de consultation programmé et/ou effectué

111. Des échanges préliminaires et consultations préliminaires ont eu lieu en amont de la soumission cette Proposition de Programme.

- Juin 2016 : Elaboration par le Comité de Pilotage du GTCR-R, sur base de la consultation des provinces, d'une Note d'Idée et d'un Budget
- 1-8 Juillet : Ensemble d'échanges entre PNUD, GTCR-R et RFN sur le présent Programme
- 13-15 Juillet : Circulation du document auprès des acteurs concernés pour enrichissement
- Aout 2016 : Ensemble d'échanges entre PNUD, GTCR-R et RFN sur les commentaires d'évaluation technique auprès des parties externe et indépendante à travers le Secrétariat du Fonds National

112. C'est ce plan de Consultation qui a donné naissance au Programme présenté ici.

113. Par la suite, le programme lui-même sera mis en œuvre de façon participative, requérant des consultations sur ses orientations stratégiques (notamment en ce qui concerne le choix des sessions de renforcement des capacités). Les activités participatives prévues (réunions des organes de gouvernances, deux assemblées générales, facilitation des activités de consultation) seront autant d'occasions de consulter la Société Civile sur l'avancement du Programme et sur son orientation.



**ANNEXES (documents séparés) :**

- 1) Annexe 1 : Document juridique propre à chaque Agence constituant le fondement juridique des relations avec le Gouvernement de la RDC,
- 2) Annexe 2 : Brochure « Accompagner la Société Civile dans le REDD+ en République Démocratique du Congo – Leçons apprises de la feuille de route vers la restructuration du GTCR-R »,
- 3) Annexe 3 : Texte du Rapport à paraître en Septembre 2016 : « La société civile rassemblée pour la REDD+ en République démocratique du Congo - Analyse et enseignements tirés du processus d’engagement et de structuration de la société civile et des peuples autochtones dans le processus REDD+ national (2009-2015) »,
- 4) Annexe 4 : Statuts du GTCR-R,
- 5) Annexe 5 : Grille de caractérisation socio-environnementale du Programme,
- 6) Annexe 6 : Note du Fonaredd sur les modalités de pilotage et de suivi du programme,
- 7) Annexe 7 : Note du FONAREDD sur la Gestion Participative et transparente des Processus d’élaboration, de mise en œuvre et de suivi évaluation des programmes financés par le FONAREDD.